

«It's not a game, it's not over», répond Paris

Page A 9



Projet d'agrandissement à Pointe-à-Callière: 24 millions

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 26

LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER 2003

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

L'Osstidcho



Le mythe retrouvé

Après 35 ans passés dans une valise, un enregistrement du spectacle le plus important de l'histoire de la chanson québécoise réapparaît comme par magie

On croyait depuis 35 ans qu'il n'existait aucun témoin sonore de L'Osstidcho, le spectacle fou des Robert Charlebois, Mouffe, Yvon Deschamps, Louise Forestier et du Quatuor du Jazz libre du Québec qui changea pour toujours la face culturelle de la Belle Province. On se trompait. Un père bien placé dans le milieu l'avait enregistré en souvenir pour son fils de 14 ans. Redécouverte majeure et belle histoire.

SYLVAIN CORMIER

Premier de deux textes

Une enveloppe brune dans le casier au Devoir. Dedans, une cassette. Et un mot, signé Alain Pétel: «Dans les années 60, mon père, Pierre Pétel, était chef des émissions variétés à Radio-Canada. Décédé au printemps 1999, ce dernier nous a laissé une somme importante d'archives: scénarios d'émissions, bandes sonores. Or j'ai retrouvé également, dans la valise où elles étaient depuis 34

ans, trois bandes sur quatre [la quatrième ayant été perdue] d'un enregistrement de L'Osstidcho.» La cassette fournie contenait «un extrait» des bandes. Un numéro de téléphone tendait la perche. J'ai lu, relu, relu encore. Soupesé la cassette. Et répété ces mots comme pour m'en convaincre: un enregistrement de L'Osstidcho. L'Osstidcho!

Dans l'ascenseur, les points d'exclamation et d'interrogation se tapajent dessus. L'Osstidcho! Était-ce vraiment ça? Était-ce bien, sortant de nulle part, ce que personne n'osait plus espé-

rer: le tout premier enregistrement connu du spectacle le plus important de l'histoire de la chanson québécoise? Était-ce bien eux, ces merveilleux fous volants dans leur drôle de machine à mots et à sons, Robert Charlebois, Louise Forestier, Mouffe, Yvon Deschamps et le Quatuor du Jazz libre du Québec, les «sept sacrements» (sic) qui sortirent la culture d'ici de ses vieux gonds et la firent éclater en mille morceaux au chaud printemps 1968? Était-ce le show mythique dont il ne nous restait que des photos et trois minutes de tournage muet?

VOIR PAGE A 10: MYTHE

Le mont Royal devient une zone verte

Québec accorde à la montagne le statut d'arrondissement historique et naturel

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Québec accordera au mont Royal et à sa couronne le statut d'arrondissement historique et naturel afin de protéger le site contre le développement intensif et en confiera la gestion à la Ville de Montréal, a appris Le Devoir. Du coup, il ne sera plus possible pour une administration montréalaise de passer outre au respect du patrimoine, comme ce fut le cas sous le règne de l'ex-maire Pierre Bourque.

Le conseil des ministres a adopté début janvier un décret confirmant le statut de la montagne mais celui-ci n'a toujours pas été publié dans la Gazette officielle. Il ne resterait plus que quelques ficelles à attacher avec l'administration municipale de Gerald Tremblay au sujet des pouvoirs de gestion qui lui seront accordés. La ministre d'État à la Culture et aux Communications, Diane Lemieux, entend faire l'annonce officielle de son plan à la fin de la semaine prochaine. C'est au terme de nombreuses audiences publiques sur l'avenir du mont Royal que le gouvernement du Québec a décidé d'appliquer cette mesure exceptionnelle de protection. La «déclaration d'arrondissement» ne touche qu'une douzaine de territoires au Québec. En vertu de la Loi sur les biens culturels, ce statut oblige toute personne possédant une propriété dans le périmètre déterminé à obtenir un permis

La gestion sera confiée à la Ville de Montréal

VOIR PAGE A 10: MONT ROYAL

ÉDUCATION

Le ministre renvoie la balle aux parents

Plus de ressources aux enfants en difficulté? L'argent n'est pas une panacée, prévient le ministre de l'Éducation, qui voudrait que l'on passe à un autre niveau de réflexion: «La question qu'on doit se poser



Sylvain Simard

un jour, c'est: dans quel état nous arrivent les enfants à l'école?» Devant ce que certains décrivent comme un fléau, soit le nombre important d'enfants en difficulté d'apprentissage et dits «à risque», le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, souhaiterait renvoyer à la société et aux parents la responsabilité qui leur incombe. «Quand un enfant nous arrive déjà poqué en première année du primaire, et qu'on va prendre huit, dix ans pour tenter par tous les moyens possibles de lui redonner le goût de vivre, l'estime de soi et l'amener à réussir à l'école, c'est un défi fantastique, mais comment se fait-il qu'il nous arrive dans cet état-là?», a confié le ministre au Devoir.

À lire en page A 2

Québec protège la Moisie et l'Ashuapmushuan

Une première au Canada

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Dans un geste sans précédent au Canada, le conseil des ministres du Québec a entériné jeudi deux décrets qui accordent une protection juridique intégrale aux bassins hydrographiques de la rivière Moisie, à 25 kilomètres de Sept-Îles, et de la rivière Ashuapmushuan, au Lac-Saint-Jean, désormais protégées en vertu des nouvelles dispositions de la loi 149, adoptée en décembre dernier et qui leur confère le statut unique au pays de «réserves aquatiques».

C'est ce que Le Devoir a appris hier de sources bien informées à Québec alors que le ministre de l'Environnement, André Boisclair, son cabinet, plusieurs hauts fonctionnaires et des dizaines de saumonniers issus du gratin économique

VOIR PAGE A 10: RIVIÈRES



Entente avec les médecins spécialistes

L'accord sera entériné jeudi par l'assemblée des médecins

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Fin du bras de fer entre le ministre de la Santé et les médecins spécialistes du Québec. Après plusieurs mois d'après négociations, de journées d'étude et d'agendas bouleversés pour les étudiants en médecine, Québec et la Fédération des médecins spécialistes sont parvenus à un accord hier. Conséquence: les arrêts de travail en rafales planifiés pour la semaine prochaine comme moyen de pression par les spécialistes ainsi que la grève générale d'une journée qui devait normalement suivre sont dès à présent annulés.

Tant du côté du ministre que de celui de la Fédération, les principaux artisans de l'entente ont préféré rester discrets au sujet du contenu des offres déposées hier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault. Offres acceptées dans les heures suivantes par le conseil d'administration de la Fédération

Fin des journées d'étude et reprise de l'enseignement dispensé par les médecins

VOIR PAGE A 10: MÉDECINS

INDEX

Actualités	A 2	Idées	B 5
Annonces	C 4	Monde	A 9
Avis publics ..	C 8	Mots croisés ..	C 8
Bourse	C 2	Météo	C 8
Carrières	C 6	Perspectives ..	B 1
Économie	C 1	Sciences	B 6
Éditorial	B 4	Sports	C 10



ROBERT LÉVESQUE

Un art de la critique qui tient de la résistance

L'ALLIÉ DE PERSONNE

Portraits, lectures, apartés

Robert Lévesque



L'ALLIÉ DE PERSONNE

336 pages • 27,95 \$



Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Enfants en difficulté d'apprentissage

Le ministre renvoie la balle aux parents

« Dans quel état nous arrivent les enfants à l'école ?
Quel est l'appui que la société et les parents nous donnent ? »

Les difficultés des enfants sont-elles la seule responsabilité de l'école? Le ministre de l'Éducation lance un pavé dans la mare et renvoie la balle aux parents et à la société.

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Plus de ressources aux enfants en difficulté? L'argent n'est pas une panacée, prévient le ministre de l'Éducation, qui voudrait que l'on passe à un autre niveau de réflexion: « La question qu'on doit se poser un jour, c'est: dans quel état nous arrivent les enfants à l'école? »

Devant ce que certains décrivent comme un fléau, soit le nombre important d'enfants en difficulté d'apprentissage et dits « à risque », le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, souhaiterait renvoyer à la société et aux parents la responsabilité qui leur incombe.

« Quand un enfant nous arrive déjà poqué en première année du primaire, et qu'on va prendre huit, dix ans pour tenter par tous les moyens possibles de lui redonner le goût de vivre, l'estime de soi et l'amener à réussir à l'école, c'est un défi fantastique, mais comment se fait-il qu'il nous arrive dans cet état-là? », a confié le ministre au *Devoir*.

Le témoignage de cet enseignant profondément meurtri par le suicide de l'un de ses anciens élèves, témoignage touchant que nous avons publié cette semaine, n'a pas laissé le ministre indifférent. « On ne peut pas être insensible à un cri comme celui-là », a-t-il d'abord commenté, se lançant ensuite dans un long plaidoyer pour une responsabilité partagée de ces enfants « poqués ».

L'injection de millions additionnels — le MEQ affirme verser actuellement 1,3 milliard par année pour ces enfants handicapés et en difficulté, qui représentent 13 % de la clientèle scolaire — ne viendra pas tout régler, croit M. Simard.

« Pensez-vous sérieusement qu'en mettant 2,6 milliards on va tout régler? Ce n'est pas aussi simple que cela. »

Cette question est « une priorité syndicale, alors ça finit par devenir une priorité de société », ajoute le ministre, faisant ici une allusion directe aux prochaines négociations à mener avec le syndicat des enseignants, lequel n'a pas caché son intention de faire porter le cœur de ses revendications autour des enfants en difficulté.

Mais derrière cette question se camouflent aussi de grandes interrogations sur lesquelles on devra finir par se pencher, croit le ministre de l'Éducation. « Je ne veux pas dire qu'on a tout fait, qu'il ne faudrait pas faire plus. C'est un vrai problème, mais aussi un problème de société beaucoup plus large. Les questions qu'on devra se poser un jour, ce sont: Dans quel état nous arrivent les enfants à l'école? Quel est l'appui que la société et les parents nous donnent? »

Les 300 000 enfants qui occupent les services de garde scolaires du Québec — « un service qui n'existait pas il y a cinq ans » — y sont souvent du matin jusqu'à 18h. « Passeront-ils bientôt la nuit à l'école? »

Il est temps de bien analyser, croit-il, la corrélation directe entre le niveau de ressources injectées pour ces EHDAA (selon l'appellation du ministère: enfants handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage) et élèves à risque, et les résultats qu'on obtient. « Est-ce qu'on réussit tout en ajoutant des ressources? Je ne dis pas qu'il ne faut pas en ajouter, mais le résultat nous interpelle sur un autre niveau de réalité, qui est celui d'une société qui remet à l'école, et à l'école seulement, la solution d'à peu près toutes les réalités humaines. »

Le ministre, qui lançait lundi dernier la Semaine des enseignants à l'école primaire Bienville,



ARCHIVES LE DEVOIR

« Quand un enfant nous arrive déjà poqué en première année du primaire, et qu'on va prendre huit, dix ans pour tenter par tous les moyens possibles de lui redonner le goût de vivre, l'estime de soi et l'amener à réussir à l'école, c'est un défi fantastique, mais comment se fait-il qu'il nous arrive dans cet état-là? », se demande le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard.

de la Commission scolaire de Montréal, y revenait 35 ans après y avoir lui-même enseigné. « C'est une école qui était dans un milieu défavorisé, et elle l'est encore. » Il y a retrouvé la même école, le même nombre d'élèves et d'enseignants, à une différence près: « Il y a neuf spécialistes qui appuient les enseignants sur place. À l'époque, jamais on n'a vu un spécialiste là! »

Ajouter des spécialistes, comme le revendiquent ardemment les enseignants, n'est pas la seule

solution. « Qu'il y ait un demi-psychologue [dans une école], c'est sans doute difficile, mais pendant des années on a fonctionné sans psychologue. »

Lancé sur cette voie, M. Simard a aussi ajouté qu'il verrait mal qu'on en vienne à identifier un jour la moitié des élèves d'une classe comme étant des élèves en difficulté. « Il arrive un moment où nos chiffres doivent correspondre à ce qui se passe ailleurs à peu près dans le monde. »

Selon les nouvelles manières

de calculer du MEQ, depuis la politique en adaptation scolaire de 2000, les enfants en difficulté sont répartis en trois catégories: les élèves handicapés (18 841 en 2001-02, soit 1,9 % de la clientèle), les élèves ayant des troubles graves de comportement (4575, soit 0,5 %) et les élèves à risque (111 162, soit 11,2 %).

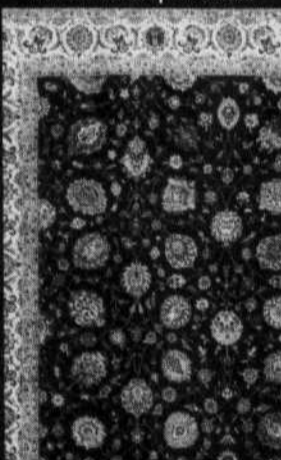
Ces élèves à risque ne sont

toutefois comptabilisés que s'ils ont droit à un plan d'intervention, qui permet d'identifier les lacunes et de fixer des actions précises pour tenter de les améliorer. Les enseignants prétendent que, par manque de ressources, plusieurs enfants à risque n'ont pas droit à ces fameux plans d'intervention, ce qui fausserait les données du ministère.

■ La réforme au secondaire n'est pas gagnée d'avance
À lire en page A 5

La plus grande sélection de meubles de cuir
et de manteaux de mouton renversé

La plus belle sélection
de tapis orientaux fait à la main
et moins cher qu'à l'écan



Divan
Rég.: 5975\$
Solide: 4495\$

Manteau
Rég.: 2295\$
Solide: 1395\$

Arte Pelle

L'ART DU CUIR

Centropolis, coin St-Martin et autoroute 15 à Laval (Derrière le cinéma Colossus) Tel.: (450) 978-3030

fort³



Fort de son siècle et demi d'histoire

Fort de son bilinguisme et de son multiculturalisme

Fort de la présence de nombreux organismes internationaux

Université d'
University of
Ottawa

1.877.uottawa www.3.uottawa.ca

Mise en candidature 2003



LES PRIX DU QUÉBEC

INVITATION À PROPOSER DES CANDIDATURES

La période de présentation des candidatures en vue de désigner les lauréates et les lauréats des Prix du Québec 2003 est présentement ouverte.

Les Prix du Québec représentent la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'essor de la société québécoise par l'excellence de leurs réalisations dans les domaines culturel et scientifique. Il s'agit des prix suivants:

Prix culturels

- le prix Athanase-David pour la littérature;
- le prix Paul-Émile-Borduas pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et le design;
- le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation;
- le prix Albert-Tessier pour le cinéma;
- le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine;
- le prix Georges-Émile-Lapalme pour la qualité de la langue française parlée et écrite.

Prix scientifiques

- le prix Léon-Gérin pour les sciences humaines;
- le prix Marie-Victorin pour les sciences pures et appliquées, à l'exception du domaine biomédical;
- le prix Wilder-Penfield pour la recherche biomédicale;
- le prix Armand-Frappier pour la création ou le développement d'institutions de recherche, ou pour l'administration et la promotion de la recherche;
- le prix Lionel-Boulet pour la recherche-développement en milieu industriel.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les personnes ou les organismes intéressés à présenter une candidature peuvent se procurer la brochure publiée à cet effet en s'adressant à l'un ou l'autre secrétariat des Prix du Québec.

Prix culturels

Monsieur Claude Janelle
Secrétaire des Prix du Québec dans
le domaine culturel
Ministère de la Culture
et des Communications
225, Grande Allée Est, 2-B
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone (418) 380-2363, poste 7220

Prix scientifiques

Madame Lyson Paquette
Secrétaire des Prix du Québec dans
le domaine scientifique
Ministère des Finances, de l'Économie
et de la Recherche
1150, chemin Saint-Louis, 1^{er} étage
Sillery (Québec) G1S 4Y9
Téléphone (418) 646-0980

Site Web: www.prixduquebec.gouv.qc.ca

Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat dont relève le prix au plus tard le 11 avril 2003 à 16 h.

Québec



LE DEVOIR

ACTUALITÉS



24 millions pour tripler la superficie du musée



MUSÉE DE LA POINTE-À-CALLIÈRE

On envisage d'aménager un système de voitures pour circuler à l'intérieur de l'ancien collecteur d'égouts William. Des stations multimédias agrémenteraient la visite.

Pointe-à-Callière veut se hisser parmi les grands musées de ce monde

Le projet a la particularité d'être presque entièrement souterrain

Le Musée de la Pointe-à-Callière caresse un ambitieux projet d'agrandissement. Le musée dédié à l'archéologie et à l'histoire triplerait la superficie de ses salles d'exposition. Par ce projet évalué à 24 millions, Pointe-à-Callière passerait du statut de musée intermédiaire à celui de musée d'envergure mondiale. Par ailleurs, de nouveaux vestiges de l'histoire de Montréal seront dévoilés. L'agrandissement sera presque entièrement souterrain.

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Pointe-à-Callière s'étend à l'ouest. Le musée peaufine ses dossiers afin d'ouvrir une nouvelle aile à l'ouest de son emplacement actuel, dans le Vieux-Montréal. Quatre nouveaux sites, tout près de la rue McGill, seraient investis et transformés en attraits muséaux et touristiques. Le musée se doterait de nouvelles salles d'exposition internationales en investissant le sous-sol de l'édifice de Douanes Canada, rue McGill. Ce bâtiment abrite actuellement une cafétéria et quelques bureaux. Les pourparlers avec l'agence gouvernementale sont en cours et «les relations sont bonnes», nous a révélé Francine Lelièvre, directrice du musée: «Le principe semble accepté.»

Les vestiges de l'ancien marché Sainte-Anne seront mis au jour dans ce projet. Il s'agit du premier marché public couvert à Montréal. Aussi attendants aux nouvelles installations, les restes de l'ancien parlement du Canada-Uni seront exposés. Le bâtiment du parlement, sis à Montréal entre 1844 et 1849, avait été incendié le 25 avril 1849 lors d'une émeute. Ces vestiges, rappelle Mme Lelièvre, ont leur importance pour l'histoire du pays. C'est là, en 1848, qu'a été adopté le principe de la responsabilité ministérielle, réclamé depuis des années par Louis-Joseph Papineau et les siens.

Les nouveaux locaux d'exposition temporaire auront une superficie de 800 mètres carrés. Les salles actuelles du musée font 400 mètres carrés. Selon Mme Lelièvre, il est impératif d'agrandir les locaux d'exposition. «Lorsqu'on sollicite de grandes institutions pour négocier la venue d'expositions importantes, il faut bien en venir à discuter de la taille de nos salles. Nous ne sommes jamais très à l'aise. Les objets exposés sont toujours entassés. La présentation des expositions en souffre.» Derrière ce projet se dessine l'ambition du musée de prendre position parmi les grandes institutions à l'échelle mondiale. L'espoir d'attirer des expositions de plus grande importance anime également la direction du musée. Pour les visiteurs, un éventail d'expériences plus large sera accessible.

Le collecteur William

Pour relier ces locaux distants d'environ 400 mètres, le musée entend dégager le long couloir de l'ancien collecteur d'égouts William. Lors de l'ouver-

ture du musée, en 1992, celui-ci avait en grande partie été rempli de sable compacté afin de le protéger, notamment des vibrations de la circulation en surface. Ce collecteur d'égouts, fait de pierre de taille, serait en meilleur état que celui de Paris.

Les nouveaux vestiges s'ajoutent à ceux déjà dégagés lors de l'inauguration du musée: l'édifice Royal Insurance Co., le premier cimetière catholique de Montréal (1643) et la crypte des vestiges de la place Royale. Le corridor permettrait de plus au domaine souterrain du musée d'intégrer la station de pompage d'Youville ainsi que, pour des raisons de sécurité, l'école d'archéologie sur le site de l'ancienne demeure de Louis-Hector de Callière, au 214, place d'Youville. Pour circuler à l'intérieur de l'ancien collecteur, un système de voitures est envisagé, avec des stations multimédias pour agrémenter la visite. Ainsi, l'agrandissement donnerait un caractère ludique au musée, selon les mots de la directrice.

Aux yeux des gens du musée, ces nouvelles installations deviendraient un grand attrait touristique. Les plans de construction prévoient l'aménagement d'une deuxième entrée au musée, sur la place d'Youville, «un signal contemporain fort», souligne Mme Lelièvre. Le Centre d'histoire de Montréal, situé tout juste au-dessus, sera lui aussi relié à ce couloir. L'actuel musée est une vitrine de choix sur les vestiges de la fondation de Montréal. Ces développements permettront de développer des sections du musée à propos du Montréal métropolitain du XIX^e siècle.

Les travaux de fouilles pourraient commencer à

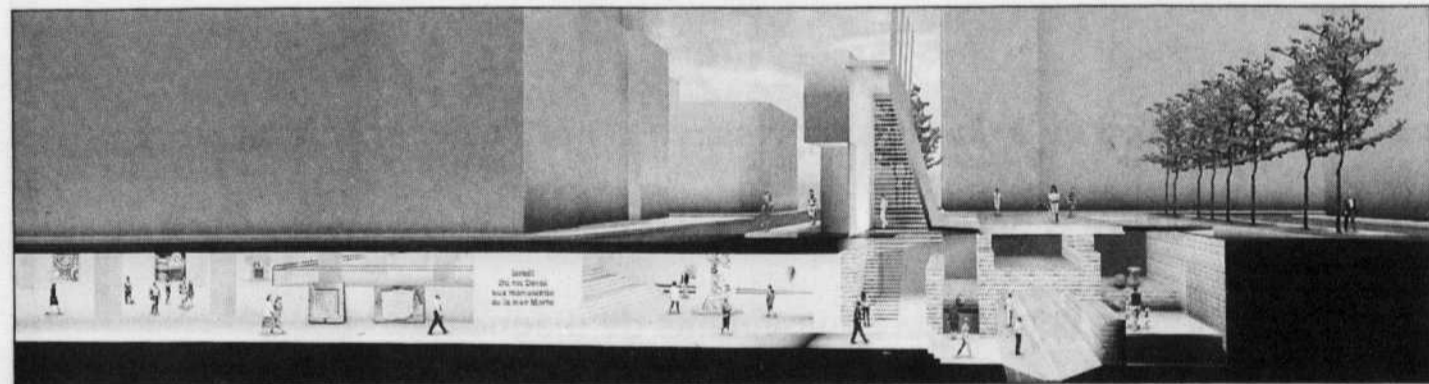
l'automne. L'échéancier le plus optimiste prévoit l'inauguration pour la fin 2005.

L'urgence de procéder

Le musée est pressé d'aller de l'avant avec ce projet. En effet, la phase II de l'aménagement de la place d'Youville, à l'ouest, entre les rues Saint-Pierre et McGill, doit commencer bientôt. Ces travaux de surface vont avoir pour effet de sceller pour longtemps l'accès aux sous-sols archéologiques. Les vestiges visés par le projet muséal doivent donc être mis au jour et aménagés avant les travaux de la Ville de Montréal. Il faut coordonner les travaux de surface avec ceux menés dans le sous-sol afin de minimiser les coûts des deux projets. Une fois les travaux d'aménagement réalisés, il sera impossible de fouiller les sols convoités.

Le gouvernement québécois a déjà promis de financer la moitié du projet. La subvention est conditionnelle à ce que le gouvernement fédéral investisse la même somme, soit 12 millions. La direction du musée est cependant consciente qu'un éventuel changement dans le paysage politique pourrait avoir un effet sur ses plans.

Afin de s'assurer de ne pas devenir un fardeau financier pour l'avenir, le musée veut lancer prochainement sa première campagne de financement d'importance dans le secteur privé. Le but de cette campagne est d'amasser de trois à cinq millions de dollars. Ces sommes seraient placées dans un fonds de dotation qui soutiendrait le fonctionnement du musée. Il faut penser en fonction de l'avenir, insiste Mme Lelièvre.



MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE

Le musée investirait le sous-sol de l'édifice de Douanes Canada, rue McGill, auquel il serait relié par voie souterraine.

Nouvelle saison - Regardez
FORTIER

VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU !

Première jeudi 21 h

LE MEILLEUR DE LA TÉLÉ

TVA
OLBECOR MEDIA
tva.canoe.com

ÉDITIONS TRAIT D'UNION

Une première biographie non autorisée

PIERRE PÉLADEAU CET INCONNU

BERNARD BUIOLD
Adjoint au président
fondateur de OLBECOR

Un héros populaire fascinant
Un grand amoureux des femmes
Un homme d'affaires redoutable et redouté

www.traitdunion.net



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Ce que le nouveau Plan d'action canadien sur la Santé signifie pour vous



- Un meilleur accès aux médecins, aux infirmières ainsi qu'à d'autres professionnels de la santé, en tout temps;
- Un plus grand nombre de soins post-opératoires à domicile;
- Une période d'attente écourtée pour l'accès aux équipements de diagnostic;
- Une aide aux personnes devant payer des médicaments à coût élevé;
- Un rapport annuel sur les investissements en santé.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous joindre.

☎ 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS : 1 800 465-7735
🌐 canada.gc.ca
♿ Centres d'accès Service Canada



Canada

• LES ACTUALITÉS •

Bibliothèques scolaires

Les millions de dollars prévus seront les bienvenus

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Les acteurs du monde de l'édition et du milieu des bibliothèques scolaires se sont, en chœur, réjouis hier de l'annonce prochaine d'un investissement majeur pour rajeunir le contenu des étagères de livres des écoles de la province. Selon les révélations faites par *Le Devoir* hier, le ministre de l'Éducation s'apprête en effet à annoncer sous peu l'injection de 100 millions de dollars sur cinq ans dans le réseau des bibliothèques scolaires afin d'en améliorer les collections, les infrastructures et d'en augmenter le personnel.

Sur le terrain, cette décision est attendue depuis belle lurette. «Des mesures de redressement sont nécessaires depuis 1989 au moins», a expliqué hier Jocelyne Dion, présidente de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS). D'autant que les fonds débloqués en 1998 dans le cadre de la Politique québécoise du livre n'ont apporté que très peu de changement dans ces bibliothèques. Il aura donc fallu attendre longtemps. Mais cette annonce prochaine a de quoi nous encourager.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, une enveloppe annuelle de 20 millions sur cinq ans, dédiée uniquement aux bibliothèques scolaires, serait remise aux commissions scolaires pour mettre à jour les collections, réhabiliter les espaces physiques consacrés aux livres et à la lecture ou encore embaucher du personnel spécialisé, «une demande que nous formulons depuis des années», commente Mme Dion.

«Cette décision va totalement dans le sens de nos préoccupations car les retards dans ce domaine sont énormes», a expliqué Denis Vaugeois, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). Que le ministre de l'Éducation se préoccupe des bibliothèques scolaires, c'est beaucoup. Qu'il accorde 100 millions sur cinq ans, c'est encore mieux. Et c'est même très important dans le contexte budgétaire actuel.

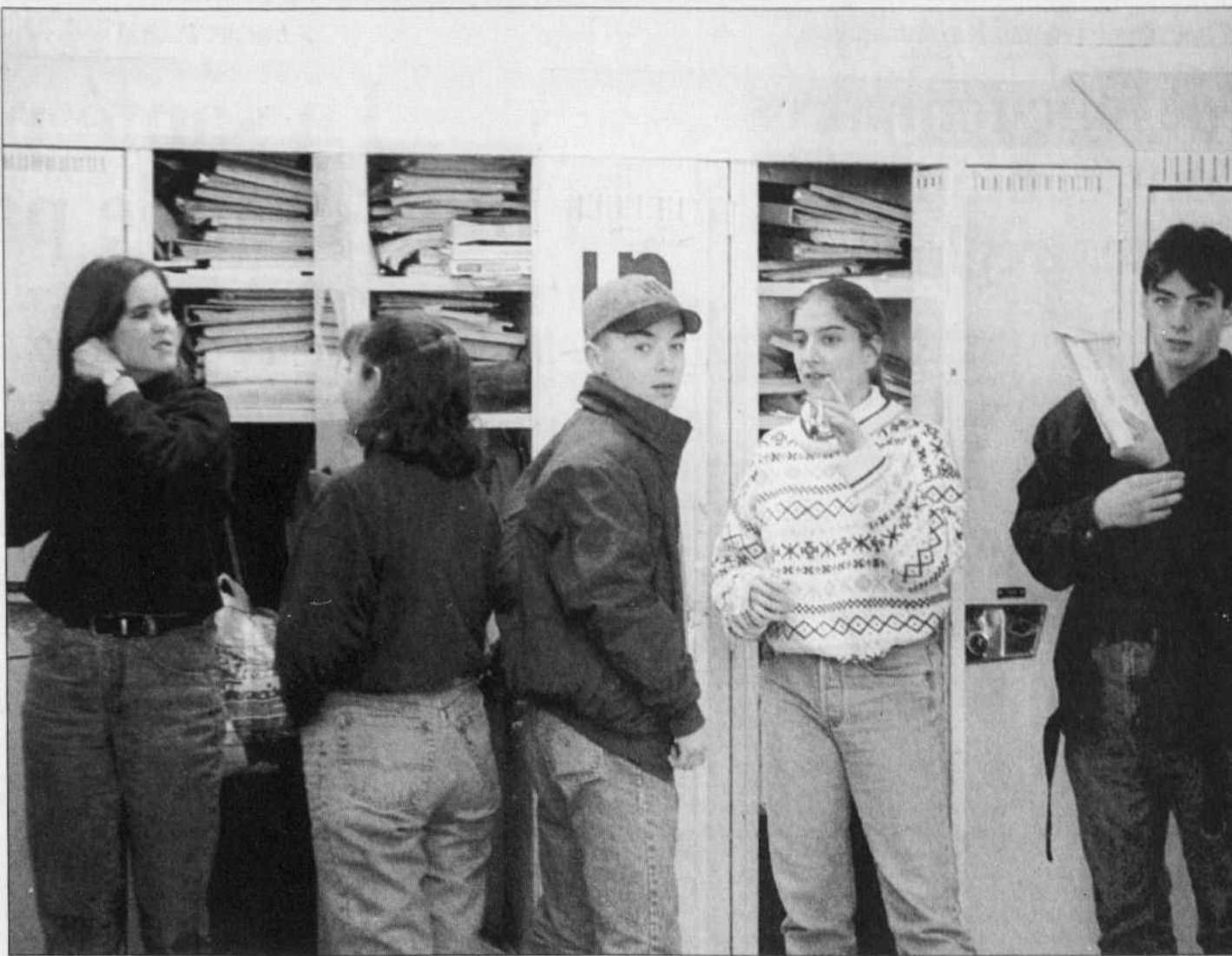
Même son de cloche du côté de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), qui évalue avec optimisme les retombées de nouveaux investissements pour mettre à niveau les «lieux de recueillement» des écoles de la province.

Si la décision politique fait l'unanimité dans les milieux de l'édition et de la bibliothéconomie, elle est toutefois accueillie avec un bémol par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui, bien que contente de voir arriver, après des vagues de compressions, 100 millions d'argent frais, déplore toutefois le caractère «dédié» des enveloppes dans lesquelles cet argent devrait se retrouver. «C'est que des écoles ont déjà investi dans leurs bibliothèques et la situation à ces endroits n'est pas catastrophique», dit Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération. Une enveloppe dédiée ne laissera donc pas aux commissions scolaires la marge de manœuvre nécessaire pour améliorer d'autres services aux élèves où le manque de fonds est tout aussi criant.

EN BREF

Une victoire de la démocratie?

(Le Devoir) — L'Association générale des étudiants en communication de l'UQAM accueille positivement l'arrêt du processus référendaire annoncé jeudi, qui visait à créer un regroupement unique d'étudiants au sein de l'institution. «L'arrêt de ce référendum est une victoire pour les six associations qui y étaient opposées», a commenté hier Eric Martin, trésorier de l'association. «Cette campagne référendaire fait depuis le début l'unanimité... contre elle. Il n'y avait rien de démocratique là-dedans puisque la majorité des regroupements d'étudiants y étaient opposés. C'est donc une bonne chose que tout ça ait pris fin.» Depuis plusieurs années, sous la houlette de l'Association des étudiants du secteur de l'éducation (ADESE-UQAM), plusieurs étudiants de l'UQAM cherchent à se donner un mode de représentation unique afin de mieux défendre leurs intérêts lors de négociations en tout genre. Mais en vain.



ARCHIVES LE DEVOIR

Un avis du Conseil supérieur de l'éducation

La réforme de l'éducation au secondaire n'est pas gagnée

Les défis sont énormes, les risques de dérive, nombreux, mais le projet est réalisable

Le Conseil supérieur de l'éducation prévient le ministère que la réforme de l'éducation au secondaire sera semée d'embûches. Les difficultés sont imposantes, reconnaît le ministre, mais pas insurmontables.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

La réforme de l'éducation au secondaire «n'est pas gagnée», et une série d'embûches se profilent sur cette route qui doit «transformer» le réseau secondaire au cours des prochaines années.

Voilà le verdict qui tombe dans le tout dernier avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), un rapport qui décrète que l'implantation de la réforme au secondaire, prévue pour tout le Québec en septembre 2004, «sera difficile, mais réalisable».

Difficile, en effet, car pour assurer sa réussite, c'est tout un changement de culture qui s'impose, et des modifications de tout ordre sont à apporter dans le réseau afin de faciliter l'entrée de la réforme dans les salles de classe, croit le président du CSE, Jean-Pierre Proulx.

«Si le but de cette réforme-là est celui que l'on dit, alors elle vise à ce que l'école tienne compte des besoins et des difficultés mais qu'elle en tienne compte pour tous, et dans la même école», note Jean-Pierre Proulx, qui a récemment présenté cet imposant avis au ministre de l'Éducation, où il a reçu un accueil favorable.

«De l'avis du Conseil, ces avancées ambitieuses comportent des risques de dérives et des difficultés d'application qu'il importe de souligner», peut-on lire dans l'avis.

Même si la réforme tire sur tous les fronts et bouleversera bien des habitudes sur son passage, le président du Conseil supérieur est confiant. «Ça fait sept ans qu'on en parle, ce n'est pas du tout nouveau», explique-t-il. L'une des recommandations du CSE lance toutefois l'idée au MEQ de diffuser et rassembler toute l'information sur la réforme pour «favoriser le développement d'une vision commune de ses fondements», un peu comme si, malgré des années à chanter le refrain de la réforme, on n'en avait pas encore saisi l'essence profonde.

Sylvain Simard adopte d'emblée ce passage, et particulièrement le premier chapitre de cet avis qui constitue justement une synthèse de l'historique et des objectifs de la réforme en cours. «C'est la première partie est tellement bonne que nous allons certainement la diffuser beaucoup pour informer et mieux faire comprendre les bases théoriques et les grands axes de la réforme; c'est une formidable synthèse», explique le ministre.

Parmi les défis lancés au ministère, celui de la formation, un appel que le ministre Simard affirme avoir bien entendu. «Il faudra faire de la formation continue, et bien plus que trois, quatre journées de formation à la faveur de journées pédagogiques», prévient M. Proulx.

Le changement de culture qu'appelle la réforme sera parfois houleux. «Pour les enseignants qui ont une culture et une tradition bien enracinées, ce sera

difficile, voire impossible», note le président du Conseil, qui juge d'ailleurs favorable le contexte actuel de renouvellement du corps enseignant.

Souplesse et flexibilité à la prochaine convention collective, leadership des directions d'école à la faveur d'une nouvelle ère de décentralisation des pouvoirs, appropriation du projet éducatif par l'école, importance de la formation et des ressources financières indispensables au déploiement des nouveaux programmes: tant de conditions que le Conseil supérieur juge nécessaires pour un atterrissage en douceur de cet imposant changement dans les manières de faire de l'école.

«Cette analyse de l'énormité de la tâche, cela confirme ce que j'avais déjà compris dès le départ et ce que j'essaie de combler actuellement», juge le ministre. Au nombre des défis les plus imposants, tel que l'identifie le Conseil, le travail d'équipe au secondaire n'est pas acquis d'emblée. «C'est un incontournable: l'enseignement par cycle se fait en équipe», note M. Simard.

Quant aux critiques formulées par un groupe de professeurs d'université en didactique du français, à l'égard de la version provisoire du programme de français pour le 1^{er} cycle du secondaire, le ministre y voit le roulement efficace du processus de validation actuellement en cours. «Il faut que les critiques s'expriment à ce moment-ci pour qu'on puisse corriger», explique-t-il.

Mais la lisibilité du programme lui est chère. «Dans tous les programmes, je vais m'assurer que ce soit extrêmement lisible, transparent, utilisable par les enseignants de la façon la plus efficace possible», conclut M. Simard.

MONT BLANC

INTRODUCING
BOHÈME JE T'AIME - LA COLLECTION
DE \$375 À \$1.650.

Boutique du
Stylo!
DEPUIS 1969

977 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST - MONTRÉAL
2700 BOUL. LAURIER SAINTE-FOY - QUÉBEC
CARREFOUR LAVAL & MAIL CHAMPLAIN - BROSSARD

50%
sur toute la
marchandise
pour hommes
et femmes

doice doice
DONNA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

• LES ACTUALITÉS •

Programme fédéral de commandites

Sept fonctionnaires ont contourné les règles

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Une vérification judiciaire des dossiers du controversé programme fédéral de commandites révèle que sept fonctionnaires auraient commis des accrocs aux règles gouvernementales, y compris de la double facturation et l'approbation d'honoraires non conformes.

Le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, a annoncé hier qu'il avait envoyé le rapport de cette vérification judiciaire à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) afin qu'elle détermine s'il y a lieu de porter des accusations.

Entre-temps, le gouvernement suspend l'examen administratif qu'il avait entrepris en juin, question de s'assurer, a soutenu M. Goodale, de ne pas nuire à l'enquête de la police fédérale.

Par conséquent, aucun fonctionnaire n'a encore été sanctionné pour ses agissements dans le cadre du programme de commandites, mis sur pied en 1997 en réaction aux résultats serrés du référendum de 1995 sur l'avenir du Québec.

Le programme a permis à plusieurs entreprises de publicité d'obtenir des contrats très lucratifs. Le cas le plus connu est celui de Groupaction, de Montréal, qui a reçu plus de 1,6 million de dollars du gouvernement pour trois documents quasi identiques. L'opposition accuse les libéraux d'avoir ainsi voulu renvoyer l'ascenseur à des firmes qui ont généreusement contribué à leur caisse électorale.

La vérification judiciaire, effectuée par le cabinet Kroll Lindquist Avey, ausculte 45 des dossiers de commandites «les plus problématiques». Conclusion: au moins sept fonctionnaires auraient commis des infractions aux lois et règlements fédéraux, telles que l'approbation de factures en dehors de la période des contrats, l'approbation d'honoraires non conformes aux clauses contractuelles, l'approbation de factures

sans que les résultats attendus aient été obtenus, la double facturation et l'absence d'appels d'offres. M. Goodale a refusé de rendre public le rapport de vérification.

Le ministre a toutefois assuré que les fonctionnaires fautifs seraient punis «en temps et lieu», une fois l'enquête de la GRC terminée. Ils pourraient être réprimandés, suspendus sans salaire ou carrément congédiés. Le gouvernement veut éventuellement élargir son «examen administratif» à 81 autres dossiers de commandites.

Les partis d'opposition n'ont pas tardé à se déchaîner contre le gouvernement, le soupçonnant de vouloir protéger les hauts fonctionnaires et les ministres — l'ancien titulaire des Approvisionnement et Services, Alfonso Gagliano, notamment — qui pourraient être impliqués dans cette affaire.

«On est en train de faire la lumière sur les fonctionnaires, mais il faut aussi faire la lumière sur le rôle des politiciens dans ce dossier, a martelé la députée bloquiste Caroline Saint-Hilaire. Ce rapport-là éclaire complètement ça.»

Ralph Goodale a rétorqué que la GRC avait toute la liberté d'enquêter sur quiconque, y compris les politiciens. «Personne n'est au-dessus de la loi», a-t-il insisté.

Le ministre a par ailleurs dû reconnaître, hier, qu'Ottawa n'avait toujours pas réussi à obtenir la preuve que les 300 000 \$ versés en commandite au Groupe Polygone éditeurs, en 2000, avaient bel et bien servi à faire la promotion du gouvernement fédéral.

«J'ai demandé qu'on me fournisse cette information et je ne l'ai pas encore reçue», a avoué M. Goodale. Il a néanmoins précisé qu'une enquête de la GRC n'avait pas permis de prouver une quelconque «intention criminelle» dans le dossier.

La commandite était destinée à un salon de plein air qui n'a jamais eu lieu. Le propriétaire de Polygone, Luc Lemay, n'a pas rappelé la Presse canadienne.

Le budget fédéral sera déposé le 18 février

La santé prendra la plus grande part du budget

Manley dispose tout de même d'une marge de manœuvre pour satisfaire les autres vœux du premier ministre

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Même s'il est insuffisant aux yeux des provinces, le réinvestissement fédéral en santé constituera néanmoins le plus important engagement financier du budget 2003, affirme le ministre fédéral des Finances, John Manley. Le ministre a confirmé hier qu'il présentera son premier budget le mardi 18 février. «La principale priorité demeure la santé», a-t-il déclaré à sa sortie des Communions.

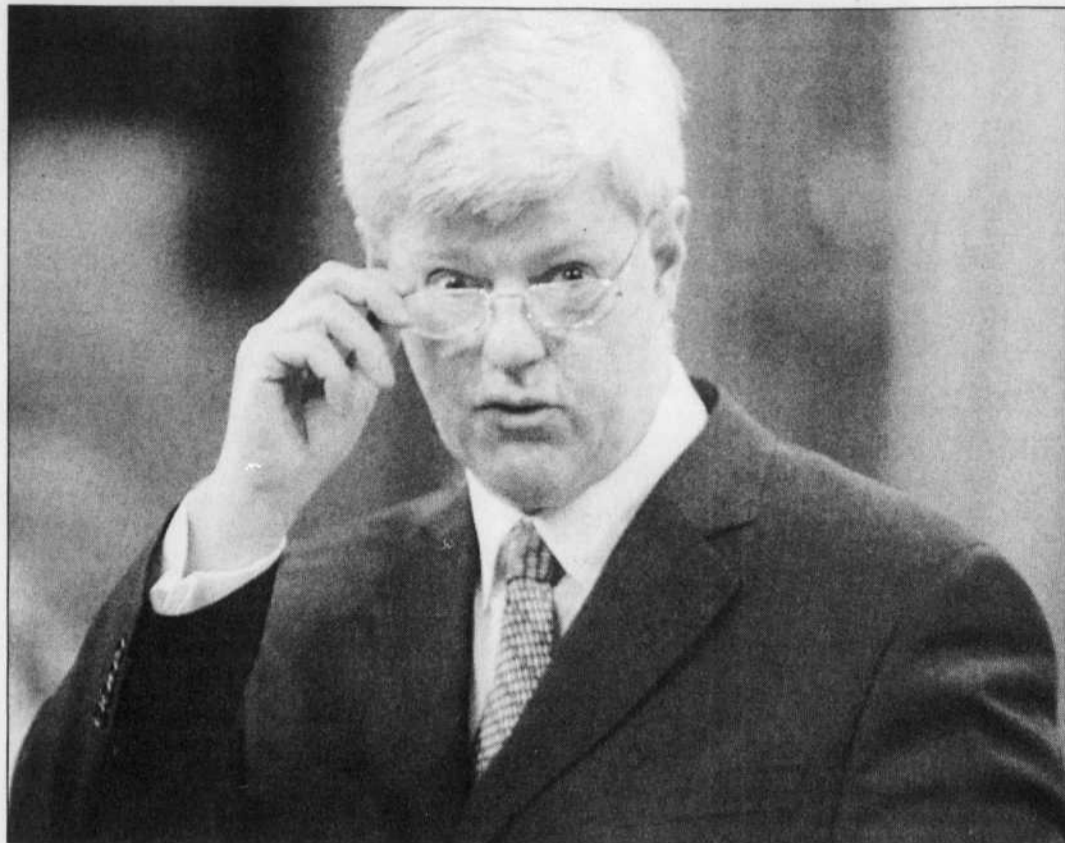
Cette semaine, Jean Chrétien et ses homologues provinciaux ont conclu un «arrangement» qui prévoit un réinvestissement en santé de 17 milliards en trois ans, selon les chiffres d'Ottawa. Les provinces devraient recevoir un premier versement de 2,5 milliards d'ici la fin mars.

«C'est beaucoup d'argent, a lancé le ministre. Ce sera le plus important engagement dans le budget.»

«Les autres priorités que nous ont mentionnées les Canadiens [lors des consultations prébudgétaires] devront être examinées en fonction de la baisse des ressources [attribuable au réinvestissement en santé]», a ajouté M. Manley, titulaire des Finances depuis juin dernier. Ces priorités, a précisé le ministre, sont la défense et l'aide internationale, de même que les baisses d'impôts.

Mais comme M. Chrétien a réussi à tenir tête aux provinces à propos de la santé, Ottawa dispose de suffisamment de ressources pour dépenser dans d'autres domaines, à savoir ceux déterminés lors du discours du Trône de septembre dernier: l'environnement, les enfants, les autochtones et les infrastructures. M. Chrétien pourra ainsi sceller «l'héritage» qu'il souhaite léguer avant de quitter son poste, dans un an.

De son côté, le ministre québécois des Finances, Pauline Marois, réclame déjà une hausse des



REUTERS

John Manley a confirmé qu'il déposera le budget le 18 février.

transferts aux provinces. «Je m'attends à ce qu'il partage les surplus autrement, mieux qu'il ne l'a fait cette semaine dans le domaine de la santé», a-t-elle déclaré à Montréal.

Pour l'Alliance canadienne toutefois, la priorité d'Ottawa doit d'abord aller aux réductions fiscales, a indiqué le député Grant Hill. Le chef néo-démocrate Jack Layton estime pour sa part qu'Ottawa devrait mettre le paquet sur les infrastructures: transports en commun, logement social et amélioration des réseaux d'aqueduc.

«J'ai peur de voir, une fois de

plus, l'approche privilégiée par les libéraux et les alliés, qui est de consentir des réductions fiscales aux plus riches et aux entreprises, a-t-il dit. Cela ne répond pas aux besoins de la population.»

Même s'il dispose d'une bonne marge de manœuvre, M. Manley a tenté hier de réduire les attentes des citoyens et des groupes de pression.

«On ne peut pas tout faire en même temps, a-t-il insisté. Plusieurs gens seront peut-être un peu déçus, mais c'est important pour nous de continuer selon nos besoins.»

Le budget du 18 février pourrait néanmoins consacrer un milliard au rehaussement de la Prestation nationale pour enfants, réduire l'impôt sur le capital d'exploitation des entreprises et alléger la taxe de 24 \$ sur les billets d'avion.

Plusieurs analystes prédisent un surplus fédéral d'au moins six milliards pour 2003. De cette somme, trois milliards iront au paiement de la dette, a confirmé M. Manley, le reste étant consacré à la santé.

Les autres initiatives seraient financées à même les surplus des prochaines années.

Dumont recrute un ancien député libéral

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'Action démocratique de Mario Dumont a confirmé hier l'adhésion d'un nouveau candidat, l'ancien député libéral Jean-Guy Lemieux.

M. Lemieux, qui a été député de Vanier de 1985 à 1994, et candidat défait à la mairie de Québec en 1997, sera le porte-étendard adéquate dans Taschereau, c'est-à-dire dans une autre circonscription de la ville de Québec.

M. Lemieux sera le porte-parole du parti dans les dossiers concernant la région de Québec, a expliqué le chef de l'ADQ, Mario Dumont, en présentant sa nouvelle recrue à la presse hier.

M. Lemieux a plaidé pour un «grand ménage» dans les structures de l'État et dans la fonction

publique, qui est «manipulée par les groupes d'intérêts».

Les deux autres partis politiques, le Parti québécois et le Parti libéral, ne peuvent le faire parce qu'ils ont «les mains attachées», a-t-il prétendu.

M. Lemieux a aussi promis de défendre la classe moyenne. Plus de 80 % des Québécois ont un revenu inférieur à 41 500 \$ et ceux qui ont des revenus qui dépassent ce seuil payent 70 % des impôts. «La classe moyenne est étranglée», a-t-il soutenu.

M. Dumont a présenté de son côté l'Action démocratique comme «la coalition du changement».

Quand on lui a fait remarquer que cette coalition recrutait néanmoins des politiciens issus du passé, comme M. Lemieux ou l'ancien maire de Montréal Pierre Bourque, il a rappelé que sa formation doit aussi compter sur quelques person-

nalités expérimentées. M. Lemieux jouit d'une expérience parlementaire de neuf ans, ce qui n'est pas négligeable dans un parti comptant jusqu'à maintenant peu de députés, croit M. Dumont.

Quant à M. Lemieux, il a décrit l'ADQ comme «le seul véritable véhicule de changement au Québec».

Dans le comté de Taschereau, qui regroupe les quartiers du Vieux-Québec et de la basse-ville, M. Lemieux aura à affronter la candidate du Parti québécois, la ministre Agnès Maltais, et le libéral Michel Beaudoin, un ancien vice-président de la firme d'ingénieurs Roche.

En 1998, Mme Maltais avait devancé son adversaire libéral par une majorité de 2534 voix. Le Parti québécois avait recueilli 47 % des suffrages, contre 36,5 % au Parti libéral et 12,5 % pour l'Action démocratique.

Surveillance des communications

Un mouvement s'organise pour combattre «Accès légal»

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Un mouvement d'opposition québécois est sur le point de se mettre en branle face au projet «Accès légal» piloté par le ministère fédéral de la Justice, qui vise à autoriser les forces de sécurité à surveiller les communications électroniques des citoyens canadiens.

Composent le Collectif sur la surveillance électronique M^r Julius Grey, Warren Allmand et des représentants de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, de la Ligue des droits et libertés, entre autres. Ils ambitionnent d'étendre le mouvement d'opposition partout au Canada.

Le projet «Accès légal» a été annoncé en mai dernier par le ministre de la Justice du Canada, Industrie Canada et le Solliciteur général du Canada. Il avait déjà fait l'objet de discussions à la réunion des ministres de la Justice et de l'Intérieur des pays du G8. Le procureur général des États-Unis, John Ashcroft, assistait à cette rencontre.

Le Collectif sur la surveillance électronique évalue que le projet fédéral, s'il est adopté, se traduirait pas une surveillance sans précédent des communications électroniques et restreindrait de façon considérable le droit à la vie privée et les libertés civiles.

Le collectif estime que la mise en place d'Accès légal aurait des conséquences dépassant de loin la répression de crimes majeurs.

«Par un accès sans restrictions des forces de sécurité à une multitude d'informations personnelles transmises par les systèmes informatiques et la téléphonie, obligatoire-

ment stockées par les fournisseurs de communications électroniques, le projet d'Accès légal restreint sans conteste les droits à la vie privée, aux libertés d'expression et d'association de chaque citoyen canadien», soutiennent les opposants dans un communiqué rendu public hier.

Ils estiment que ce projet s'ajoute à une trop longue liste de mesures proposées ou adoptées depuis le 11 septembre 2001: la loi antiterroriste C-36, le projet de loi de sécurité publique C-17, le mégafichier sur les voyageurs aériens et le projet de carte d'identité cher au ministre de l'Immigration, Denis Coderre.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre jusqu'ici, le Canada veut que les fournisseurs d'Internet conservent le plus longtemps possible la trace des communications électroniques de leurs clients pour permettre à la police de consulter ces données si on soupçonne que des informations ont été échangées dans le but de commettre des crimes ou des actes terroristes.

Le Canada est déjà signataire de la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe, qui prévoit l'adoption de certaines mesures pour contrer l'usage d'Internet pour commettre des crimes.

Le Solliciteur général canadien, Lawrence MacAulay, a déjà fait valoir que les lois canadiennes devenues désuètes donnent la possibilité aux criminels et aux terroristes d'utiliser les technologies de pointe pour masquer leurs activités illicites.

En décembre 2002, la Ligue des droits et libertés avait, dans un mémoire, critiqué le projet de loi en question comme l'a fait le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et la Commission d'accès à l'information du Québec.

Un message
d'amitié ou d'amour
pour la

Saint Valentin

Tarif spécial Saint-Valentin

Faites-nous parvenir votre texte

par télécopieur: (514)985-3340

Par courriel:

petitesannonces@ledevoir.com

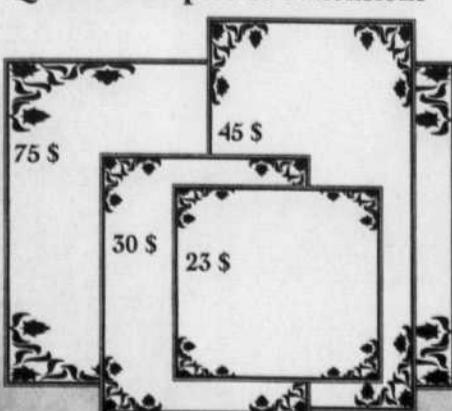
ou par courrier:

LE DEVOIR

2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec) H3A 3M9

Les textes doivent
être reçus avant 17h
le mercredi 12 février

Quatre exemples de dimensions



Le 14 février, offrez-lui
une pensée spéciale
pour la Saint-Valentin

Pour renseignements: (514)985-3322

Payable à l'avance, par carte de crédit.

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

**Michèle Fortin
au cabinet de
Pauline Marois**

(Le Devoir) — L'ex-vice-présidente principale à la télévision française, Michèle Fortin, est nommée, à compter du 17 février, sous-ministre associée à la Recherche, à la Science et à la Technologie au ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, dont la titulaire est Pauline Marois. Il s'agit, pour Mme Fortin, d'un retour à la fonction publique québécoise: avant son passage à Téléfilm Canada puis à Radio-Canada, Mme Fortin a été sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur de 1981 à 1986. Mentionnons qu'en décembre dernier, sa candidature à titre de directrice générale de la Ville de Montréal, en remplacement de Guy Coulombe, n'avait pas été retenue. Mme Fortin est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'université de la Californie (Berkeley).

**Progressiste
mais indépendant**

(Le Devoir) — Le coordonnateur du Front commun des personnes assistées sociales du Québec depuis 1996, Jean-Yves Desgagnés, fait le saut en politique. Il sera candidat indépendant dans le comté de Jean-Lesage à Québec (comté appelé Limoilou autrefois). M. Desgagnés annoncera officiellement sa candidature demain lors d'un brunch communautaire au Domaine Maizeret, à Québec. Même si M. Desgagnés ne se joint pas à son équipe, l'Union des forces progressistes appuie sa candidature. Jean-Yves Desgagnés s'est notamment fait connaître avec son combat pour l'adoption d'une loi visant à contraindre la pauvreté, chose faite par Québec en décembre dernier.

**Loto-Québec
craint de
s'être fait rouler**

(PC) — Loto-Québec a fait appel à un expert indépendant afin de vérifier l'authenticité de 26 œuvres d'art achetées au cours de la dernière année par l'entremise de Pierre-Antoine Tremblay, un mar-

chand d'art montréalais qui a déjà fait l'objet de quelque 70 poursuites pour fraude et fausse représentation, a rapporté la Société Radio-Canada hier. Au total, Loto-Québec a déboursé environ 130 000 \$ pour ajouter les tableaux à sa collection. Or certains indices laissent penser que certaines œuvres ont été payées beaucoup trop cher. Le Service de police de la Ville de Montréal attend les conclusions du vérificateur-expert avant d'ouvrir une enquête. Dans un communiqué transmis en fin de journée hier, Loto-Québec a laissé savoir qu'elle avait mis fin à sa relation d'affaires avec M. Tremblay. L'entreprise dirigée par Gaétan Frigon entend se prémunir de tous les recours juridiques possibles s'il s'avère qu'elle a été trompée.

**Bush, l'Irak et le
prix de l'essence**

(PC) — Les automobilistes canadiens sont en colère à cause du prix de l'essence, qui grimpe à vue d'œil en raison de la crainte d'une guerre et des inquiétudes au sujet des réserves mondiales de pétrole. Le vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers, Dane Baily, a affirmé avoir reçu un déluge d'appels cette semaine à propos des prix à la pompe, qui ont augmenté de plus de 6 ¢ le litre à certains endroits. «Plusieurs personnes veulent savoir à quel moment les

prix vont baisser, a-t-il déclaré. Moi aussi, j'aimerais le savoir». Plusieurs appels proviennent de Montréal, où le prix de l'essence ordinaire était de 88,9 ¢ le litre hier, soit le prix le plus élevé au pays. «C'est trop cher. C'est effrayant», a déclaré Pauline Paquette, une automobiliste montréalaise, en faisant le plein à une station-service. Ailleurs au Québec, le prix de l'essence atteignait 88,5 ¢ le litre à Sherbrooke hier alors qu'il était de 83 ¢ à Québec, de 81,4 ¢ à Trois-Rivières et de 78,4 ¢ au Saguenay.

Pas de panique!

(PC) — Il ne faut pas s'inquiéter à propos de l'augmentation du niveau d'alerte au terrorisme annoncée par les États-Unis hier, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham. Le ministre a dit que les Canadiens ne font pas face à un risque plus élevé d'attaques terroristes, malgré la décision de Washington hier de faire passer l'état d'alerte nationale du jaune à l'orange, le deuxième niveau d'alerte le plus

élevé, le rouge étant le plus haut niveau. «Il ne faut pas s'inquiéter: nous sommes particulièrement vigilants, surtout depuis les événements du 11 septembre 2001», a dit M. Graham. Le vice-premier ministre John Manley, responsable de la sécurité au Canada, et Tom Ridge, secrétaire américain à la Sécurité nationale, se sont récemment entendus sur la nécessité de continuer la coopération entre les deux pays pour renforcer la sécurité aux frontières. Ce niveau d'alerte pourrait provo-

quer des délais aux douanes pour les voyageurs canadiens, bien que Bill Graham ait dit que ce ne serait sans doute pas le cas. La porte-parole de la ministre Elinor Caplan, responsable de Douanes Canada, a dit que plusieurs postes de douanes en Ontario pourraient faire l'objet de vérifications supplémentaires. Et Cherise Miles, des Douanes américaines, a affirmé que les personnes voyageant aux États-Unis devaient s'attendre à des délais supplémentaires.

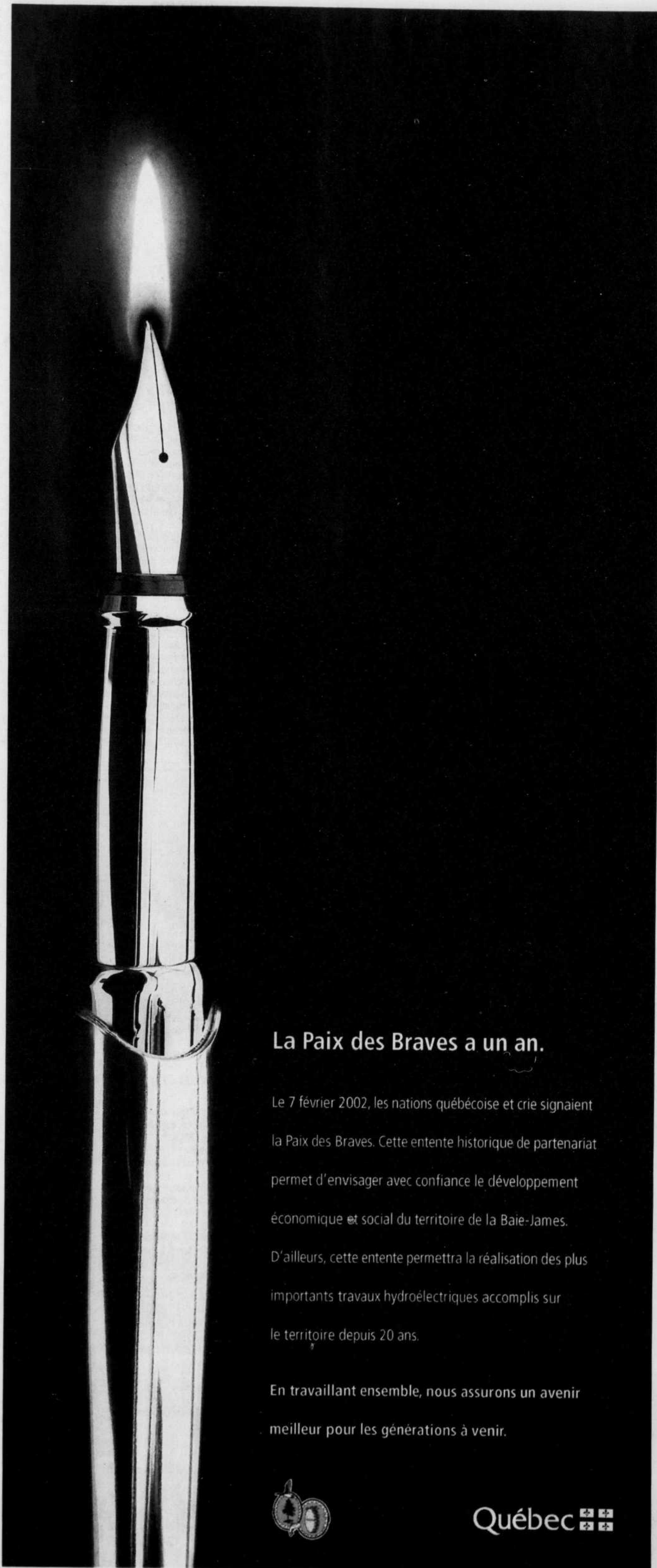
Louis Cornellier
**Devoirs
d'histoire**

Des historiens québécois sur la place publique

136 pages, 15 \$

Dans cet ouvrage, Louis Cornellier présente et commente les travaux des historiens québécois de l'heure. Il dresse ainsi un état des lieux des débats historiographiques les plus actuels. Il célèbre avant tout les retrouvailles des historiens québécois les plus originaux et de la question nationale.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

**La Paix des Braves a un an.**

Le 7 février 2002, les nations québécoise et crié signaient la Paix des Braves. Cette entente historique de partenariat permet d'envisager avec confiance le développement économique et social du territoire de la Baie-James. D'ailleurs, cette entente permettra la réalisation des plus importants travaux hydroélectriques accomplis sur le territoire depuis 20 ans.

En travaillant ensemble, nous assurons un avenir meilleur pour les générations à venir.



Québec

GIORGIO
EMPORIO
SOLDE

D'UNE SEULE FOIS

JUSQU'À

80%

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

Ce que vous cherchez depuis longtemps...
**nous l'avons
peut-être?**

Urne mexicaine

vases
urnes
statues
fontaines
plantes rares
meubles
d'appoint
curiosités

Ouvert 7 jours
par semaine
Livraison
Consultation
Stationnement
gratuit

230, rue Peel
Montréal
(2 rues au sud
de Notre-Dame)
514.935.1812

ALPHA
Plantes
et poteries
DEPUIS 1970

www.alphaplantes.com

• CULTURE •

En avant comme avant



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LE CENTRE-VILLE de Montréal, la capitale nord-américaine des festivals, se prépare à accueillir la prochaine édition du petit dernier de la famille, le Festival Montréal en lumière, centré autour des arts de la table et de la scène. Les activités se concentreront encore cette année autour de la Place des Arts. Le coup d'envoi de la quatrième édition sera donné jeudi prochain.

EN BREF

Finalistes pour le prix Anne-Hébert

(Le Devoir) — Le Centre culturel canadien à Paris a annoncé la liste des finalistes pour le prix Anne-Hébert, qui sera décerné pour la troisième année au Salon du livre de Paris. Les cinq finalistes sélectionnés sont *La Route Bulawayo*, de Philippe Aquin, publié aux Éditions Hurtubise HMH, *Le Fils de Jimi*, de Germaine Dionne, aux Éditions du Boreal, *Le Totem des Baranda*, de

Melchior Mbonimpa, aux Éditions Prise de parole, *Soudain, le Minotaure*, de Marie-Hélène Poitras, aux Éditions Triptyque, et *Neuf bruissements dans le silence des feuilles*, de Guy Van Walleghen, aux Éditions du Loup de Gouttière. Le prix Anne-Hébert, accompagné d'une bourse de 7500 \$, récompense une première œuvre écrite en langue française par un Canadien. Les membres du jury pour ce prix sont Marie-Claire Blais, Monique Bosco, Pierrette Fleutiaux, Gérard Meudal et Daniel Poliquin.

Campagne pour la liberté d'expression

L'UNEQ s'inquiète d'un amendement au Code criminel portant sur la pornographie juvénile

CAROLINE MONTPETIT
STÉPHANE
BALLARGEON
LE DEVOIR

L'Union des écrivains du Québec part en campagne contre le projet du ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, de modifier un paragraphe du Code criminel portant sur la pornographie juvénile. Cette modification pourrait signifier que les notions d'œuvre artistique, éducative ou scientifique, qui justifient la possession d'un certain matériel impliquant des relations sexuelles chez des moins de 18 ans, soient remplacées par des notions de service de «bien public».

En décembre dernier, le ministre avait en effet déposé un projet de loi sur la définition des œuvres illégales en matière de pornographie juvénile.

Le projet du ministre Cauchon vise à modifier le paragraphe 163.1 du Code criminel, qui établit que la personne en possession de matériel dit pornographique sera

déclarée non-coupable si «la représentation ou l'écrit qui constituerait de la pornographie juvénile a une valeur artistique ou un but éducatif, scientifique ou médical».

Ce paragraphe décréterait désormais, si ce projet de loi est accepté, que la personne en possession de tel matériel ne serait pas coupable si «l'infraction ou le matériel en cause qui comporterait de la pornographie juvénile ont pour effet de servir le bien public et n'ont pas outrepassé ce qui a servi celui-ci».

En réaction préliminaire à ce projet de loi, le représentant de l'UNEQ en matière de censure, Charles Montpetit, a joint une trentaine d'organismes canadiens qui pourraient être touchés par cette mesure.

Du lot, déjà, la Writers' Union Of Canada et la Canadian Civil Liberties Association ont annoncé officiellement leur intention de s'opposer à ce projet de loi. M. Montpetit a cependant tenu à préciser qu'un avocat doit faire une étude plus approfondie du projet

de loi pour en établir les tenants et aboutissants.

À Ottawa, des audiences publiques doivent se tenir sous peu autour de l'étude de ce projet de loi. Les organismes visés sont donc invités à s'inscrire à la liste des entités intéressées à témoigner lors de ces audiences au bureau du greffier du comité législatif (☎ [613] 996-1553).

Selon l'analyse préliminaire qu'en fait Charles Montpetit, ce projet de loi aurait pour effet de renverser l'argument invoqué en janvier 2001 par la Cour suprême du Canada pour exempter d'un chef d'accusation John Robin Sharpe, cet homme accusé de possession de matériel pornographique qu'il avait lui-même produit pour son usage personnel. Précisons qu'en dehors de cette exemption, M. Sharpe a été reconnu coupable de pédophilie et d'autres chefs d'accusation.

Selon M. Montpetit, au moment de ce jugement de la Cour suprême, des représentants du gouvernement fédéral se seraient

exprimés contre l'échappatoire dans la loi, qui permettait une telle exemption pour du matériel non destiné à des fins publiques. Il insiste d'ailleurs pour dire que la notion de «bien public» telle que comprise dans le projet de loi est floue.

Par ailleurs, l'Union des écrivains du Québec lance cette semaine son guide d'utilisation à l'occasion de la semaine de la liberté d'expression, qui se déroulera du 23 février au 1^{er} mars. Ce guide compte notamment une chronologie des cas de censure au Canada, des débuts de la colonie — le premier rapporté étant la brûlure «par la main du bourreau» du pamphlet anonyme *L'Anti-Coton*, qui était dirigé contre le jésuite Pierre Coton — à nos jours. Le guide comprend aussi de nombreux articles qui portent sur la censure et la violence, la censure et le cinéma, l'accès à l'information, la censure et Internet et, enfin, la censure et la politique, notamment dans un pays comme le Gabon.

Matisse contre Matisse

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Les Matisse de l'Ermitage, en montre au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), auront de la compétition dès la semaine prochaine. Un autre blockbuster, de la taille que seul New York peut s'offrir, sera inauguré au Museum of Modern Art (MoMA). La présentation comprend deux monstres de l'histoire de l'art, Picasso et Matisse, soit les mêmes qui sont au MBAM. On attend à New York des foules records.

Jeudi prochain, donc, le petit MoMA, dans le quartier Queens, ouvrira une exposition dédiée à Picasso et Matisse, et au dialogue constant qu'ils ont pu nourrir au cours de leur carrière. Cent quarante œuvres qui parcourent le siècle se retrouveront sur les cimaises.

L'exposition sera présentée dans l'édifice temporaire du MoMA, dans Long Island City, Queens. L'édifice principal du MoMA, dans la 53^e Rue Ouest, à Manhattan, est en rénovation jusqu'en 2005. Les nouveaux espaces du musée new-yorkais, qui seront transformés ensuite en réserve pour la collection, sont sensiblement plus petits que ceux du musée principal. Entre les 7900 mètres carrés du MoMA en rénovation (l'espace du musée passera à plus du double à la fin des travaux) et les 2300 mètres carrés de l'aile de Queens, la différence est très grande et les visiteurs attendus risquent d'être à l'étroit.

En effet, un article de *New York Times* annonce que 4000 visiteurs par jour sont attendus pour cette rencontre de géants. L'exposition a déjà attiré des foules immenses à Paris et à Londres (à Londres, vers la fin de l'exposition, le musée a dû rester ouvert 24h sur 24h pour répondre à la demande). Le problème concerne évidemment les déplacements des visiteurs dans les salles, mais aussi les possibilités de restauration. Le café du MoMA Queens ne peut accueillir que 40 personnes, contre 470 dans l'édifice en rénovation.

On ne peut comparer les foules, mais à quelques milliers de kilomètres de là, à Montréal, les Matisse et les Picasso de l'Ermitage, accompagnés d'œuvres de Gauguin appartenant au musée russe, ont attiré jusqu'à ce jour près de 10 000 visiteurs. En six jours d'ouverture, du vendredi au jeudi, la moyenne se chiffre à un peu plus de 1436 visiteurs quotidiennement. La même exposition à Toronto a attiré 187 000 visiteurs. Pour le MBAM toutefois, cette fréquentation est plus que satisfaisante. Mais bon, à moins que tout Montréal saute dans un avion pour faire une petite virée à Queens, la compétition sera bien amicale.

L'exposition du MoMA Queens, dont les billets sont en vente au prix de 20 \$, est à l'affiche du 13 février au 19 mai. Les billets indiquent une date et une heure d'entrée au musée; les visiteurs sont admis à toutes les demi-heures afin de contrôler la vitesse de rotation des tourniquets.

EN BREF

Un concert en hommage à Charlie Biddle suivra ses funérailles

(PC) — Un concert en hommage à Charlie Biddle doit avoir lieu aujourd'hui à Montréal, à la suite de ses funérailles. Ce concert est prévu pour 17h, au Spectrum, afin de célébrer le jazzman décédé mardi d'un cancer à l'âge de 76 ans. On annonce déjà la participation d'Oliver Jones, du Vic Vogel Band, de Raneé Lee, Richard Ring, Denny Christianson, Skip Bey, Charles Ellison, Bernard Primeau, des membres de la famille Biddle et de beaucoup d'autres personnalités. Auparavant, un service funéraire doit avoir lieu à 14h en la basilique Saint-Patrick à Montréal. Le curé de la basilique, M^{re} Francis John Coyle, devait présider la cérémonie, et plusieurs personnalités doivent prendre la parole.

& Cabaret Esperluette

Monique et les autres

SOLANGE LÉVESQUE

Chaude soirée en perspective au & Cabaret Esperluette alors que huit artistes et deux plombiers s'uniront pour interpréter de célèbres chansons en duo. La distribution est particulièrement alléchante: Pascale Bussièrès avec Martin Léon uniront leur voix dans *Donner pour donner*, France Castel et Mario St-Amand dans *Ils s'aiment*. Mouffe et Martin Léon reprendront *Madame Bertrand*, petit chef-d'œuvre d'ironie qu'elle a écrit et qu'elle chantait avec Charlebois à l'époque où il commençait. Avec Jean L'Italien, elle interprétera *En relisant ta lettre* de Gainsbourg. Tout cela ne devrait pas être triste. Exceptionnellement, Monique Giroux chantera deux fois en tandem avec Yann Perreau; elle se lancera dans l'inénarrable *Pour sûr* de Bourvil, puis dans *C'est normal*, tube surréalis-

te de Brigitte Fontaine et Areski. Karine Beauchamp et Louis-Philippe Talbot sont les plombiers invités. On peut se procurer des laissez-passer à la maison de Radio-Canada, 1400, boulevard René-Lévesque Est, le samedi 8 février à compter de midi. Innovation cette année au Cabaret des refrains: les personnes qui résident en région éloignée et qui ne peuvent pas se rendre à Radio-Canada pour obtenir leur laissez-passer le samedi précédant le spectacle peuvent appeler en studio pendant la diffusion de l'émission *Les Refrains...* Lundi prochain, le 10 février, Monique Giroux donnera en ondes le numéro de téléphone à composer pour réserver des laissez-passer. La soirée & Cabaret Esperluette enregistrée lundi dernier et réalisée par Lisette Lantagne sera radiodiffusée le dimanche 16 février sur les ondes de la Première Chaîne de Radio-Canada à 18h.

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST

Ce qui est offert aux élèves

AU PRIMAIRE

- 1 - le nouveau programme appliqué aux 3 cycles, mais où les acquis sont conservés :
 - a) le temps consacré au français et à la mathématique augmenté
 - b) un projet : «mon milieu urbain» le travail en équipe le portfolio individuel
- 2 - un programme de douance pour les élèves talentueux (9 ou 10 heures / semaine)
- 3 - les cours d'accueil et de soutien offerts gratuitement, aux allophones
- 4 - les cours privés, si nécessaire
- 5 - l'aide aux devoirs
- 6 - le service de garde : de 7h30 à 9h00 et jusqu'à 18h00
- 7 - un après-midi / semaine, en activités sportives, en dehors du Collège
- 8 - les activités et sorties musicales, éducatives et sportives

AU SECONDAIRE

- 1 - les programmes d'études du Ministère de l'Éducation du Québec, enrichis :
 - a) pour obtenir le D.E.S., sans redoublement
 - b) pour être admis au Collégial
- 2 - un programme de douance pour élèves talentueux (1ère, 2e, 3e Secondaire)
- 3 - la récupération :
 - a) en français (1ère à 5e Secondaire)
 - b) en mathématique (1ère à 5e Secondaire)
 - c) en histoire du Québec et du Canada
 - d) en sciences physiques
- 4 - l'aide aux devoirs
- 5 - les activités intégrées à l'horaire
- 6 - la participation à plusieurs concours provinciaux et nationaux
- 7 - les nombreuses sorties
- 8 - les activités parascolaires diversifiées et les équipes sportives

Service de santé assuré en permanence - service d'orientation - salle à manger (repas chauds)

À l'Académie, chaque élève est unique.

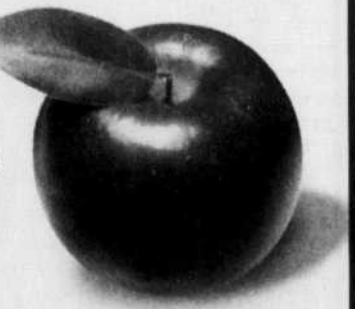
Portes ouvertes tous les jeudis de 10h. à 12h.

Admission sur rendez-vous
Tél. (514) 934-0596

1517, avenue des Pins, Ouest
Montréal (Québec) H3G 1B3

Levez la main et dites
présent

Soyez présent dans le monde scolaire, en inscrivant votre entreprise ou organisme au Répertoire des ressources et fournisseurs de produits et services en établissements scolaires, l'outil de référence des décideurs et intervenants en éducation



www.lepointadm.com

Le Point en administration scolaire
(514) 277-4544, poste 239 ou 240

LE DEVOIR

LE MONDE

Bras de fer franco-américain dans la crise irakienne

«It's not a game, it's not over», dit Paris

Bush donne encore quinze jours à la diplomatie

MICHELE KAMBAS
REUTERS

Paris — George W. Bush a déclaré hier que le Conseil de sécurité de l'ONU aurait à prendre «prochainement» une décision sur l'Irak, mais la France et la Russie ont réaffirmé leur volonté de laisser les inspecteurs poursuivre la recherche d'éventuelles armes de destruction massive dans le pays.

Attendus aujourd'hui à Bagdad, les chefs des experts des Nations unies, Hans Blix et Mohamed el-Baradei, ont salué les efforts apparents de coopération de la part des autorités irakiennes. Mais ils ont souligné que l'Irak pouvait encore améliorer cette coopération avant la remise de leur rapport crucial au Conseil de sécurité, le 14 février.

«Le Conseil de sécurité des Nations unies va devoir se décider bientôt», a déclaré Bush, se disant certain que les Nations unies comprendront qu'il «faut faire respecter» la résolution 1441 donnant à l'Irak une «dernière possibilité» de désarmer sous peine de «graves conséquences».

Son porte-parole, Ari Fleischer, a en outre annoncé que le président américain consacrerait les deux prochaines semaines à des efforts diplomatiques afin d'obtenir une deuxième résolution «sérieuse, efficace et acceptable» en vue de l'application de la résolution 1441.

Fleischer n'a toutefois pas précisé si la fin de ces deux semaines constituait une date butoir pour l'action diplomatique.

Dans une conversation téléphonique, le président français Jacques Chirac a d'ores et déjà indiqué à Bush qu'il «on peut désarmer Saddam Hussein sans faire la guerre» si «l'on s'en donne les moyens en renforçant les inspections et en obtenant la coopération de l'Irak». Chirac a redit «sa conviction qu'il y avait une alternative à la guerre».

La Russie, qui comme la France dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité, a pour sa part réaffirmé que «rien ne justifie [aujourd'hui] une résolution qui autoriserait le recours à la force contre l'Irak».

Cette position est aussi celle de la Chine, autre membre permanent du Conseil disposant du droit de veto, dont le président Jiang Zemin a reçu hier un coup de téléphone de Bush, indiquant-on de source autorisée à Washington sans en dévoiler le résultat.

El-Baradei veut rencontrer Saddam Hussein

D'après des diplomates, la deuxième résolution que pourrait présenter la Grande-Bretagne, plus fidèle soutien de Washington, ne devrait pas fixer d'ultimatum ni autoriser explicitement le recours à la force.



Marines américains au repos et au sec dans le nord du Koweït.

CHRIS HELGREN REUTERS

À New Delhi, lors d'une conférence de presse en présence de son homologue indien Atal Bihari Vajpayee, le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, a repris le chef de la Maison-Blanche sur les termes auxquels il avait recouru la veille, à savoir que «la partie est terminée». «It's not a game, it's not over», a-t-il rectifié en anglais.

À Vienne, le chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies (COCOVINU), Hans Blix, a reconnu que l'Irak semblait faire des efforts de coopération, en référence à l'entretien que ses experts ont pu avoir la veille, pour la première fois sans témoin, avec un scientifique irakien.

Trois autres scientifiques ont été interrogés sans témoin hier, a annoncé l'Irak.

Mais Blix a demandé à pouvoir «constater beaucoup d'autres ce week-end».

Une guerre de six semaines tout au plus, dit Rumsfeld

El-Baradei, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), pour qui aucune preuve n'existe que l'Irak aurait repris son programme nucléaire militaire, a dit attendre de son côté que le dossier des armes chimiques et biologiques puisse être «bouclé». «Le temps est compté et il faut constater des progrès rapides et des changements radicaux en matière de coopération de la part de l'Irak sur ces dossiers.»

Il a également exprimé le souhait de rencontrer Saddam Hussein à Bagdad. Le secrétaire américain à la Défense,

Donald Rumsfeld, a entrepris hier en Europe de battre le rappel des alliés réticents.

La dynamique d'une guerre en Irak est en marche après des années d'échec de la diplomatie et de sanctions économiques inefficaces, a déclaré Rumsfeld à Rome, avant de se rendre à Munich pour une conférence sur la sécurité.

Le secrétaire à la Défense a en outre prédit qu'une guerre contre l'Irak ne durerait certainement pas «six mois», mais plutôt «six jours» ou «six semaines».

Selon des responsables de la Défense ayant requis l'anonymat, Rumsfeld a donné l'ordre hier à un cinquième porte-avions, l'USS Kitty Hawk, de rejoindre les quatre premiers déjà présents dans les eaux du Golfe.

Alerte orange aux États-Unis

ASSOCIATED PRESS

Washington — L'administration Bush a relevé hier le niveau d'alerte nationale au terrorisme, invoquant une mise en garde des renseignements américains contre «un risque élevé» d'attentat, selon un haut responsable américain. Le niveau d'alerte passe du jaune à l'orange. L'échelle mise en place après les attentats du 11 septembre 2001 comporte cinq crans, le plus élevé étant le rouge, juste après l'orange.

Le ministre de la Justice, John Ashcroft, a précisé que la décision avait été prise à la suite de nouvelles informations sur la possibilité d'un attentat aux alentours de la période du pèlerinage de La Mecque, qui dure cinq jours à partir d'aujourd'hui. Il a évoqué une «probabilité accrue» d'attaque du réseau terroriste al-Qaïda contre des Américains, sur leur territoire ou à l'étranger, estimant que le risque pouvait aussi être d'ordre chimique, bactériologique ou radioactif.

John Ashcroft a affirmé à Washington que les immeubles d'habitation, hôtels et autres «cibles faiblement protégées» aux États-Unis pouvaient être visées, de même que des «cibles économiques, y compris les secteurs des transports et de l'énergie, de même que des cibles symboliques et des symboles de la puissance américaine». Toutefois, «nous ne recommandons pas l'annulation d'événements» ni de déplacements personnels ou professionnels, a-t-il souligné.

Columbia aurait subi des dégâts sur une aile

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Des images prises par l'US Air Force lors de la rentrée de Columbia dans l'atmosphère samedi dernier montrent «d'importants dégâts structurels» sur le bord avant de l'aile gauche de la navette spatiale, juste avant la catastrophe, ont révélé des médias américains hier.

Ces images ont été prises par des caméras à haute définition de l'armée de l'air américaine au Nouveau-Mexique environ une minute avant que la navette ne se désintègre au-dessus du Texas.

Selon la revue spécialisée Aviation Week And Space Technology et la chaîne de télévision NBC, qui citent des sources proches de l'enquête, ces images montrent que le bord d'attaque de l'aile gauche est écorné à la hauteur de la jonction avec le fuselage.

Ces informations sont encore à prendre au conditionnel, la NASA s'étant refusée hier matin à confirmer quoi que ce soit, si ce n'est l'existence de cette image. «Il y a des photos et des images de l'US Air Force en cours d'analyse», a reconnu Michael Kostelnik, sous-administrateur adjoint de la NASA, lors d'une conférence de presse à Washington. «Mais il serait hypothétique de ce stade de dire ce qu'elles montrent. Certaines sont nettes, d'autres le sont moins.» S'ils étaient avérés, les dégâts constatés sur le bord d'attaque de l'aile gauche pourraient constituer le «chaînon manquant» évoqué depuis une semaine par les enquêteurs et expliquer la séquence accidentelle ayant mené à la catastrophe.

Selon la revue Aviation Week, de tels dégâts pourraient être le signe d'une défaillance structurelle, par exemple une fissure du bouclier thermique de l'aile. Une fissure aurait alors laissé passer la chaleur extrême (plus de 1400 °C) qui aurait, à la manière d'un chalumeau, fait fondre l'armature de l'aile, en aluminium et graphite d'époxy, qui n'est résistante que jusqu'à 175 °C.

Une autre explication possible serait qu'une petite partie du revêtement thermoprotecteur se serait détachée sous l'effet soit d'un choc (l'impact du débris de mousse au décollage, par exemple), soit d'une usure prématurée des joints. Le bord d'attaque de chacune des ailes est en effet recouvert de 21 tuiles faites d'un matériau composite spécial en «carbone-carbone renforcé» (RCC), capable de subir une température de plus de 1260 °C, pouvant aller jusqu'à 1650 °C.

La NASA a annoncé hier matin qu'un «grand bout d'aile» a été retrouvé dans la région de Fort Worth, au Texas, autrement dit en amont du champ de débris principal.

Escalade du délire guerrier dans la presse nord-coréenne

La péninsule sera réduite «en cendres» si Washington masse des troupes, prévient l'agence officielle KCNA

CHARLES WHELAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Séoul — La Corée du Nord a indiqué hier que toute la péninsule serait réduite en une «terre de cendres» si Washington maintient son projet de renforcer ses forces militaires et refuse de négocier sur la crise nucléaire.

Des unités américaines dotées d'avions bombardiers B-52 et B-1 ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à être déployées en Extrême-Orient pour officiellement soutenir les forces américaines en Corée du Sud face au Nord, avait indiqué lundi le Pentagone. Les bombardiers et des avions de reconnaissance seraient déployés depuis les États-Unis sur l'île de Guam, selon des journaux américains.

«Si les provocations américaines de renforcement de leurs troupes d'agression se déchaînent, tout le territoire de Corée sera réduit en cendres et les Coréens n'échapperont pas à un horrible désastre nucléaire», a affirmé l'agence officielle KCNA dans une dépêche reçue hier à Séoul.

Lors de la dernière crise nucléaire sur la péninsule, qui s'est terminée par un accord américano-nord-coréen de 1994, la Corée du Nord avait menacé de transformer Séoul en une «mer de feu».

À Washington, l'administration Bush affirme vouloir un règlement pacifique à la crise actuelle tout en se déclarant prête à toute éventualité.

«Nous avons entendu beaucoup de choses de la part de la Corée du Nord. De toute évidence, les États-Unis sont préparés à faire face à toute éventualité», a déclaré jeudi le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer lors d'un point de presse.

La diplomatie reste privilégiée par Washington

Le président George W. Bush croit cependant encore que «la diplomatie peut régler la situation» en liaison avec la Chine, la Russie, la Corée du Sud et le Japon, a ajouté le porte-parole.

M. Bush se dit prêt à discuter avec Pyongyang, mais seulement sur la manière de démanteler son double programme nucléaire qui a été à l'origine

de la crise commencée en octobre dernier.

Le régime stalinien accuse les États-Unis de chercher à internationaliser la question et il refuse que les Nations unies se saisissent du dossier, ce qui risque d'être effectif la semaine prochaine lors d'une réunion de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne.

Pyongyang veut un traité

La Corée du Nord veut, par une négociation directe, obtenir de Washington un traité de non-agression avant de satisfaire les craintes concernant son programme nucléaire.

Pour KCNA, seules les négociations directes pourront résoudre la crise qui dure maintenant depuis quatre mois et qui a été créée par les déclarations en provenance de Washington selon lesquelles Pyongyang aurait admis poursuivre un programme atomique secret en violation des accords de 1994.

«Tous les Coréens du Nord, du Sud et de l'étranger doivent se réunir comme un seul homme dans la lutte pour maîtriser et faire échouer le renforcement armé des États-Unis en ayant présent à l'esprit que plus il y aura de troupes impérialistes en

Corée du Sud, plus la nation coréenne endurera de malheurs et de douleurs», écrivait l'agence officielle nord-coréenne, citant le Comité nord-coréen pour une Réunification pacifique.

La Corée du Nord avait averti jeudi qu'elle répliquerait par des «représailles sans pitié» à tout bombardement américain de la centrale nucléaire dont elle a annoncé la réactivation.

Elle a aussi menacé les États-Unis de frappe préventive en cas de renforcement de leur dispositif militaire dans la région.

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Séoul a été en recul hier, son indice de référence enregistrant une baisse de 2,04 % en raison des craintes concernant une aggravation de la crise nucléaire. Cependant, les spécialistes soulignent l'absence de panique à Séoul car beaucoup de Sud-Coréens ne considèrent plus désormais la Corée du Nord comme une menace pour leur sécurité.

Tony Blair accusé de plagiat et de propagande

Il a fait passer des travaux d'étudiants pour des rapports des services secrets

REUTERS
ASSOCIATED PRESS

Londres — Le premier ministre britannique Tony Blair s'est retrouvé hier accusé d'avoir eu recours à des méthodes de propagande voisines de celles de Saddam Hussein après révélation que certains extraits d'un rapport sur l'Irak attribué aux services de renseignement n'étaient que des emprunts discrets à la thèse d'un étudiant.

Ce dossier, publié cette semaine sur un site Internet du gouvernement, affirme que l'Irak a lancé une vaste opération de propagande destinée à tromper et à intimider les inspecteurs des Nations unies qui recherchent des armes de destruction massive.

Au Conseil de sécurité mercredi, le secrétaire d'Etat Colin Powell avait salué ce rapport britannique, qui allait dans le sens de la démonstration à laquelle il se livrait.

Le rapport se prévalait d'«un certain nombre de sources, dont des renseignements obtenus par les services d'espionnage». Mais hier, des responsables britanniques, peudants, ont reconnu que des pans entiers avaient été empruntés mot pour mot — sans oublier les erreurs grammaticales — à une thèse d'un étudiant.

Des hommes politiques indignés ont profité de ces révélations pour accuser Tony Blair de vouloir manipuler l'opinion publique et ont estimé que tout cela mettait en doute la crédibilité des accusations portées contre Saddam Hussein.

«C'est là le genre de choses que Saddam Hussein lui-même commet», vitupérait Jenny Tonge, de l'opposition libérale-démocrate.

L'un des anciens secrétaires d'Etat à la Défense de Tony Blair, Peter Kilfoyle, s'est dit choqué que le gouvernement cherche à convaincre la population britannique — majoritairement hostile à l'idée d'une guerre — en ayant recours à des «éléments aussi ténus».

Glenn Rangwala, spécialiste de l'Irak à l'université de Cambridge et qui a analysé le dossier présenté par Downing Street, a déclaré à Reuters que 11 de ses 19 pages avaient été «puisées entièrement dans des documents universitaires».

Un porte-parole de Tony Blair s'est employé à défendre le gouvernement en estimant que sur le fond, ce rapport était exact et que nul ne pouvait contester le fait, capital, que l'Irak cherchait à tromper les inspecteurs de l'ONU.

Le premier ministre britannique s'est dit persuadé jeudi qu'une éventuelle guerre en Irak aurait le soutien de l'opinion britannique, majoritairement hostile à l'heure actuelle, si elle était autorisée par une deuxième résolution de l'ONU.

Lors d'un débat télévisé où il était directement interpellé par une audience hostile à la guerre, M. Blair a reconnu qu'il devrait se montrer très «persuasif» pour convaincre les Britanniques de la nécessité d'intervenir militairement en Irak.

La Grande-Bretagne va renforcer dans les prochaines semaines sa présence militaire dans le golfe Arabo-Persique, a par ailleurs annoncé jeudi le ministre de la Défense, Geoff Hoon.

EN BREF

Gbagbo accepte l'«esprit» de l'accord de Marcoussis

Abidjan (AFP) — Le président ivoirien, Laurent Gbagbo, a indiqué hier soir à Abidjan qu'il acceptait l'esprit des accords de Marcoussis comme «base de travail», appelant les Ivoiriens à faire de même, au cours d'un discours télévisé à la nation. M. Gbagbo a également confirmé la nomination de Seydou Diarra au poste de premier ministre du futur gouvernement d'union nationale, soulignant que les ministères n'avaient pas encore été attribués. «J'accepte et je m'engage dans l'esprit du texte de Marcoussis, je ne suis pas un tricheur», a déclaré Laurent Gbagbo, appelant ses concitoyens à le suivre sur cette voie. Censés mettre un terme à près de cinq mois de crise, les accords de Marcoussis ont été signés le 24 janvier par les rebelles et les partis politiques ivoiriens représentés au Parlement ainsi que par le principal parti d'opposition, le Rassemblement des républicains (RDR) d'Alassane Ouattara. Ces accords prévoient notamment l'entrée des rebelles dans un gouvernement d'union nationale. Le chef de l'Etat a également assuré que les forces gouvernementales ne seraient pas désarmées, comme les accords avaient pu le laisser entendre.

Sharon a rencontré des responsables palestiniens

Jérusalem (Reuters) — Pour la première fois depuis près d'un an, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a eu des entretiens directs avec des responsables palestiniens, a-t-on appris hier de sources politiques israéliennes. Sharon a rencontré mercredi le président du Conseil législatif palestinien Ahmed Korei, avec lequel il a évoqué «les moyens de parvenir à un cessez-le-feu et de reprendre leurs pourparlers», a indiqué l'une de ces sources. Interrogé au sujet de la rencontre, Korei ne l'a ni confirmée ni infirmée. «C'est trop beau pour être vrai. Je ne peux pas dire oui, parce que ce n'est pas vrai. Et je ne peux pas dire non, parce que ce n'est pas bon de dire non», a-t-il dit. Un autre responsable palestinien a toutefois déclaré que ces entretiens avaient bien eu lieu. L'annonce de cette rencontre survient alors que les États-Unis pressent les acteurs du conflit israélo-palestinien à faire baisser le niveau de la violence tandis que Washington se prépare à un conflit armé en Irak. Elle coïncide également avec les efforts déployés par le parti du Likoud de Sharon pour convaincre ses adversaires du Parti travailliste de former avec lui un gouvernement de coalition.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RIVIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

et professionnel de tout le Québec et même de certains États américains s'approprièrent à s'envoler pour Sept-Îles en vue de la soirée-bénéfice annuelle de l'Association de protection de la rivière Moisie (APRM). C'est au cours de ce souper-bénéfice que le ministre Boisclair doit annoncer la décision historique de son gouvernement ainsi que le plan de conservation qui suspend le développement dans le bassin immédiat de la rivière Moisie, ce qui la protégera sur un corridor de 321 kilomètres de long, dont la largeur variera entre six et trente-trois kilomètres!

Il a cependant été impossible de savoir quand le ministre Boisclair dévoilera le décret de protection de l'Asuapmushuan, une rivière sauvage qu'Hydro-Québec rêve de harnacher pour en tirer des centaines de mégawatts. La bataille de l'Asuapmushuan a duré deux décennies, au cours desquelles les militants conservacionnistes et écologistes du Lac-Saint-Jean n'ont jamais cédé un pouce, les uns pour sa beauté sauvage, les autres pour y protéger les dernières frayères de la ouananiche, le frère d'eau douce du saumon atlantique.

Avec la protection de ces deux rivières, le Québec vient presque de doubler la surface de ses aires protégées en moins de neuf mois! Les 3897 kilomètres carrés du bassin protégé de la Moisie ajoutent en effet à la protection accordée automatiquement par l'entrée en vigueur de la loi 149 en décembre dernier à 11 autres territoires et bassins versants mis en réserve administrative l'été dernier. Ces nouvelles protections englobent une portion importante d'une autre rivière à saumons légendaire de la Côte-Nord, la Natashquan. L'ensemble de ces décisions hausse le pourcentage des territoires protégés autour de 5,2 % au Québec, selon un spécialiste, soit presque le double des 2,7 % qu'atteignait la province l'été dernier. Il y a deux ans, le gouvernement s'était donné comme objectif de rejoindre la norme internationale de 8 % d'ici 2005.

La protection accordée à la Moisie est le résultat d'un difficile arbitrage au plus haut sommet du gouvernement entre les impératifs économiques, énergétiques et de conservation, selon plusieurs sources à l'Environnement. Mais à l'issue de ces difficiles négociations, le ministre Boisclair a obtenu d'inclure dans la nouvelle réserve aquatique de la Moisie deux de ses affluents qu'Hydro-Québec rêvait de détourner vers le bassin de la Sainte-Marguerite, les rivières Carheil et aux Pékans.

Le projet de la Sainte-Marguerite, plus précisément celui de la centrale SM-3, prévoyait de détourner les rivières Carheil et aux Pékans pour augmenter la quantité d'énergie stockée dans le réservoir hydroélectrique. La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait jugé le projet injustifié sur le plan économique et recommandé de poursuivre les études des impacts de la dérivation des rivières Carheil et aux Pékans en raison du risque qu'une réduction du débit de la Moisie aurait pu faire courir aux saumons. Étude après étude, la société d'État n'a pas abandonné son projet de dérivation jusqu'à ce que, la semaine dernière, le gouvernement tranche le débat en faveur de la protection des deux affluents de ce que certains appellent le «fleuve Moisie», la plus imposante et une des mieux conservées de toutes les rivières de la Côte-Nord.

Depuis un an, sans tambour ni trompette, l'APRM avait multiplié les demandes et les pressions auprès de Québec pour protéger la rivière et son bassin immédiat ainsi que ses paysages grandioses, escarpés et émaillés de puissants rapides. L'APRM s'inquiétait particulièrement des coupes forestières planifiées dans le bassin ainsi que de la possibilité que celles-ci intensifient l'érosion, un phénomène critique pour la survie des saumons en raison du risque de colmatage de leurs frayères par le sable et la terre.

Le gouvernement canadien a créé il y a quelques années le Réseau canadien des rivières patrimoniales. Mais la reconnaissance publique conférée par l'inclusion d'une rivière à cette liste ne s'accompagne d'aucune protection juridique, comme c'est le cas avec la nouvelle loi 149 au Québec. Désormais, la protection accordée aux 3897 kilomètres carrés du bassin immédiat de la Moisie y interdit juridiquement l'exploitation minière, gazière ou pétrolière, les activités d'exploration, de prospection, de fouille ou de décapage du sol, la coupe des arbres et l'aménagement forestier au sens de la loi sur les forêts, l'exploitation hydroélectrique des puissants rapides de ce cours d'eau (avec une moyenne de plus de 400 mètres cubes à la seconde!) ainsi que toute nouvelle attribution de baux de vilégiature, de terrassement ou de construction.

Le territoire n'est toutefois pas fermé à certaines activités comme la chasse et la pêche. Mais ces activités devront s'inscrire dans le nouveau plan de conservation, qui sera discuté lors des audiences du BAPE prévues par la loi. La même procédure s'appliquera dans le dossier de l'Asuapmushuan. C'est à l'issue de ce processus de consultation que la protection intermédiaire décidée la semaine dernière deviendra permanente.

La Moisie coule à l'est du bassin de la Manicouagan mais s'enfonce beaucoup plus loin à l'intérieur des terres subpolaires de cette région unique de par ses paysages, ponctués de falaises et de montagnes majestueuses, formées il y a un milliard d'années. La Moisie prend sa source dans le lac Ménistouc, situé à 520 mètres d'altitude. Elle est alimentée par neuf tributaires qui lui fournissent une eau d'une extraordinaire qualité. Ses saumons sont remarquables à plusieurs égards. Par leur taille moyenne d'abord, qui atteint les sept kilos, de quoi faire rêver durant tout l'hiver les saumonniers du Québec et d'un peu plus loin. Et ces saumons se distinguent aussi par le fait qu'ils reviennent frayer non pas une fois mais à plusieurs reprises dans la Moisie, et ce, après avoir passé souvent plusieurs années en mer. Ce cheptel unique, en déclin comme ailleurs, rapporte néanmoins entre 1000 et 1500 captures annuelles aux saumonniers, qui les remettent de plus en plus souvent à l'eau. Les 6500 jours de pêche pratiqués sur la rivière engendrent des retombées locales de plus de deux millions de dollars.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 611, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Et si c'était notre Atlantide à nous, la terre était-elle praticable? Le document, écoutable?

Cassette dans le lecteur de ma voiture, j'ai roulé dans Montréal avec mon extrait de *L'Osstidcho*. Bonne nouvelle: la cassette commençait par le commencement. D'abord, un rumeur. Un public qui s'installe. Puis, la voix d'Yvon Deschamps. «Approchez, approchez, harangue-t-il, l'entrée est gratuite sur scène...» Et puis des guitares qui s'accordent. Longtemps. Et une chanson qui démarre: on reconnaît 50 000 000 d'hommes, chanson de Charlebois sur l'album avec le casque de guerre. Et puis Charlebois et Forestier qui enchaînent avec *La Marche du président*. Plus loin, il y a *California, Lindbergh*. Et Mouffe qui achale les copains et la copine pour faire sa «toute». Et ainsi de suite. C'est *L'Osstidcho*, pas de doute possible. Et le son est bon. Bon comme le son d'un vrai bon bootleg. Pas assez bon pour provenir de la console, mais assez pour déduire que le micro devait être tout près d'une colonne de haut-parleurs: on est pour ainsi dire sur la scène.

Mais quelle scène? Il y a eu trois fois *L'Osstidcho*, à Montréal. *L'Osstidcho* de mai 1968 au Quat' Sous de Paul Buissonneau (celui-là même qui, fâché tout noir par ces jeunots trop brouillons, baptisa vertement le spectacle), *L'Osstidcho Kingsize* quatre mois plus tard à la Comédie-Canadienne et, enfin, *L'Osstidcho meurt* en janvier 1969 à Wilfrid-Pelletier, apothéose, avec majorettes dans la salle.

Plus tard, une fois entendu le spectacle entier tel que transféré sur cassette professionnelle DAT à partir des trois bandes magnétiques originales, j'ai su: les protagonistes le clament eux-mêmes avant que Deschamps n'entame son fameux monologue *Les unions, qu'ossa donne*. C'était la version *Kingsize*, présentée du 3 au 8 septembre 1968, juste avant le début de la

saison régulière de la Comédie-Canadienne (le futur TNM): Barbara était à l'affiche à partir du 9. Un spectacle «dans la tradition des soirées familiales du vieux Québec», lisait-on à la page «Voir? Faire? Aller?» de *La Patrie* du 25 août. Description fournie par Charlebois et compagnie, comme de raison. Imaginez le choc.

«Tu peux pas imaginer le choc», sourit le guitariste et compositeur Michel Robidoux. À l'invitation de Charlebois, qu'il avait accompagné juste avant à La Boîte à Clémence «pour roder les chansons de l'album au casque de guerre», ce futur collaborateur de Ferland (la musique du *Petit Roi*, c'est de lui) s'était ajouté à la bande pour la version *Kingsize*. «C'était pas seulement rien de semblable à ce qu'il y avait eu avant, commente-t-il. C'était la révolution. Pour les gens, c'était épeurant, il n'y avait plus de repères. Ça commençait n'importe comment, tout pouvait se passer pendant une heure et demie, et ça finissait avec La Fin du monde. Le chaos. Et en plus, ça saurait sur scène!»

Un souvenir pour fiston

Si on a aujourd'hui les trois quarts de *L'Osstidcho Kingsize*, c'est précisément à cause de ça. Une histoire de sacres. Alain Petel, aujourd'hui commissaire aux festivals pour la Ville de Montréal, raconte: «J'avais 14 ans en 1968. J'avais déjà suivi mon père dans plein de spectacles, sur les plateaux de télé aussi. Je voulais aller voir *L'Osstidcho*. Mais Charlebois, que j'aimais déjà beaucoup, avait sacré à la télé. On lui avait demandé ne pas dire «L'Osstidcho», alors il avait dit «tabarnak de spectacle». Il y avait un vieux chanoine dans ma famille: il n'était pas question que j'assiste à ça. Mais mon père, pour me consoler, m'avait ramené en souvenir l'enregistrement du spectacle.»

Pierre Petel, doit-on rappeler, était «un touche-à-tout de génie», pour reprendre l'expression de Robert Thérien, historien de la musique populaire au Qué-

bec. «C'est à lui qu'on doit la chanson du Carnaval de Québec.» Cinéaste à l'ONF (*Au parc Lafontaine* en 1948, notamment), poète, créateur de chansons interprétées par les Monique Leyrac et Fernand Robidoux, compositeur des airs du film *Les Lumières de ma ville* (1950), peintre, réalisateur de télévision, il devint tout naturellement chef du service des variétés à Radio-Canada en 1963. «Je ne sais pas si c'est lui qui a mis le magnétophone et le micro sur scène ou s'il avait demandé à un de ses amis techniciens, mais je me souviens très bien de mon père arrivant à la maison avec les bandes dans un sac. Dans le sous-sol, le magnétophone était à côté de son piano et de ses bouteilles de vin. J'avais écouté ça religieusement.»

Puis, les bandes ont été remises. Et oubliées par le fiston. «Comme tout le monde, à la période golf, je me suis éloigné de Charlebois.» Heureusement, Pierre Petel était aussi un archiviste. «Il détestait que des documents d'intérêt historique soient détruits. Alors, il gardait tout. Soigneusement.» Parmi coffres, cartons et autres classeurs se trouvait *L'Osstidcho*. «J'ai retrouvé ça dans une valise. Sur les boîtiers, c'était seulement écrit «J. F. Ledoux». Comme dans *Joe Finger Ledoux*, l'ode de Charlebois aux chanteurs de cocktail lounge. «Ça sonnait une cloche. J'ai pensé que ça pouvait être mon souvenir de *L'Osstidcho*.» Ce n'était. En fort bel état. «S'il m'avait donné les bandes, continue Alain Petel, j'aurais pu les perdre. Qu'elles existent encore est un hommage à tous ces collectionneurs qui, comme mon père, ont eu conscience de la valeur à long terme des choses.»

Lundi dans *Le Devoir*, la suite. Une fois le mythe retrouvé, le mythe révélé. *L'Osstidcho* vaut-il sa légende? Et qu'en faire, maintenant qu'on l'a? Diffusion à la radio? Immortalisation sur disque? De quel droit? A qui donc appartient la révolution?

À lire mardi: La découverte d'un hommage caché à Louis-Joseph Papineau

De 83 \$ à 25 000 \$... avant les enchères



REUTERS

ESTIMÉ à 83 \$US, ce tableau représentant une paysanne doit être mis en vente aux enchères aujourd'hui à Tokyo pour la rondelette somme de... 25 000 \$US — et ce n'est qu'une mise à prix de départ. Authentifiée in extremis dans la nuit de jeudi à hier par le musée Van Gogh d'Amsterdam, cette peinture, sobriement intitulée *La Paysanne*, est en fait l'œuvre du célèbre impressionniste hollandais, réalisée entre novembre 1884 et mai 1885 lorsque Van Gogh travaillait chez son père, au presbytère de Nuenen. Un renseignement jusque-là manquant qui a incité la maison d'enchères nipponne *Shinwa Art Auction* à revoir, comme il se doit, son estimation à la hausse.

MONT ROYAL

«Une étape importante de franchise», mais «c'est la gestion au quotidien de ce territoire qui fera toute la différence, ainsi que les ressources financières et humaines qui y seront affectées»

SUITE DE LA PAGE 1

pour diviser un terrain, ériger une nouvelle construction et altérer ou rénover un immeuble. Il permet par ailleurs aux propriétaires d'immeubles d'intérêt patrimonial de bénéficier d'une assistance technique et financière de la part du ministère des Affaires culturelles.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, le territoire protégé correspondrait au périmètre du site du patrimoine du mont Royal tel qu'adopté le 15 décembre 1987 par l'administration de Jean Doré mais comprendrait également une partie des arrondissements d'Outremont et de Westmount, qui font désormais partie de la ville de Montréal depuis les fusions municipales.

La décision du gouvernement constitue un message clair pour les futures administrations municipales, qui ne pourront plus permettre à leur guise de dénaturer le mont Royal. Le règne de Pierre Bourque avait été particulièrement dévastateur pour la montagne. Peu après son arrivée au pouvoir, celui-ci avait aboli le Bureau de consultation de Montréal (BOMC), chargé de passer au crible les projets des prom-

teurs. Par le suite, son administration avait donné son aval à plusieurs projets controversés que les groupes de défense de la montagne, malgré leur vive opposition, n'avaient pas pu empêcher.

C'est ainsi qu'ont vu le jour des projets immobiliers comme la ferme sous les Noyers, sur la rue Atwater, et les appartements Royal Penfield, à l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue du Docteur-Penfield. C'est aussi à cette époque qu'a été autorisée la multiplication des antennes de télécommunications sur la montagne.

En l'an 2000, il avait fallu l'intervention de la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, pour empêcher l'administration Bourque de donner le feu vert au projet de Canderel, qui entendait construire une tour de condos de dix étages sur les flancs du mont Royal. La ministre avait alors émis un avis d'intention de classement sur l'Îlot Trafalgar-Gleneagles, suspendant le projet du même coup.

Pour Sylvie Guilbeault, directrice générale des Amis de la montagne, la décision du gouvernement d'accorder un nouveau statut au mont Royal constitue «une étape importante de franchise», mais, précise-

SUITE DE LA PAGE 1

des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et qui devaient alors ouvrir le chemin «à une entente de principe», a expliqué la fédération.

Par voie de communiqué, la FMSQ s'est contentée de qualifier le contenu de cette entente de très positif, ajoutant laconiquement que le gouvernement «reconnait ainsi les besoins spécifiques de la médecine spécialisée». Une conférence de presse est d'ailleurs prévue la semaine prochaine après que l'entente aura été entérinée par l'assemblée des délégués qui doit exceptionnellement se réunir le 13 février.

Au cabinet du ministre Legault, la tournure prise par cette longue négociation au cours des derniers jours a été accueillie avec optimisme. «Le ministre est très heureux de savoir que les journées d'étude ont été annulées et que l'enseignement dispensé par les médecins spécialistes va pouvoir reprendre», a commenté Anne Marcotte, son attachée de presse. *Les échanges réguliers des derniers jours ont donc porté fruits.*

Après avoir été rompues le 9 décembre dernier, les négociations entre Québec et la FMSQ avaient repris début février sur fond de désaccord persistant à propos de l'amélioration de la rémunération et des conditions de travail des médecins spécialistes. 140 millions de dollars en un an avaient été proposés par le ministre. La FMSQ souhaitait plutôt obtenir 800 millions en trois ans afin de réduire l'écart salarial avec ses collègues des autres provinces canadiennes.

Le ton des négociations a monté, plus tôt cette semaine, à l'approche de la conférence des premiers ministres sur la santé à Ottawa — d'où Québec est par ailleurs rentré plus riche de 800 millions de dollars. Avec, en trame de fond, l'adoption de plusieurs moyens de pression censés paralyser à tour de rôle, pendant trois jours la semaine prochaine, les tiers des hôpitaux du Québec. Parmi ceux-ci, les pavillons du CHUM, l'Institut de cardiologie, la Cité de la Santé à Laval, l'hôpital Pierre-Boucher, les hôpitaux du réseau McGill, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'hôpital du Sacré-Cœur, l'hôpital général juif ainsi que l'hôpital Charles-LeMoine. Le tout, avait planifié la FMSQ, devait être suivi d'une journée de grève générale la semaine suivante... à défaut d'une entente de dernière minute.

telle, «c'est la gestion au quotidien de ce territoire qui fera toute la différence, ainsi que les ressources financières et humaines qui y seront affectées», dit-elle.

Le site du patrimoine du mont Royal, adopté par l'administration Doré, comprenait déjà certaines institutions comme l'université McGill, l'Hôtel-Dieu et l'Université de Montréal, mais Mme Guilbeault craint que le site de Villa Maria, situé à l'ouest de la montagne, près du boulevard Décarie, ne soit pas intégré dans le nouveau périmètre. «Si la décision finale est de ne pas inclure Villa Maria, il faudra que d'autres mesures soient décrétées», croit-elle.

«On demande prioritairement des mécanismes de concertation. Il y a tellement d'intervenants, comme les grands propriétaires institutionnels, qui sont là depuis plus de cent ans dans le cas de certains, en plus des cinq arrondissements concernés, soit Outremont, Westmount, Ville-Marie, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Plateau Mont-Royal. Tous ces intervenants doivent être présents à une même table pour que ce statut soit un succès», conclut-elle.

Avec la collaboration de Kathleen Lévesque